

Tunisie :

Défis Économiques et Sociaux Post - Révolution



Banque Africaine de développement

Tunisie:

**Défis Économiques et Sociaux
Post - Révolution**



© 2012 La Banque africaine de développement (BAD)

Le présent rapport a été préparé par Natsuko Obayashi, économiste-pays principal, Département régional Nord 1 (ORNA), Banque africaine de développement (au moment de la rédaction du rapport) en collaboration avec Emanuele Santi, Economiste pays principal sous la supervision de Jacob Kolster, Directeur Département régional Nord 1 (ORNA).

La Banque africaine de développement tient à remercier l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ) et l'Institut national des statistiques (INS) pour leur collaboration.

Cette publication a bénéficié des commentaires et du soutien des experts de la BAD: Vincent Castel, Audrey Chouchane-Verdier, Taoufik Rajhi, Samba Ba, Catherine Baumont, Mouna Hamden, William Shaw, et Paula Mejia et des experts externes: John Page (Brookings Institute) et Gilles Nancy (Université de Marseille).

Ce document a été préparé par la Banque africaine de développement (BAD). Les dénominations employées dans cette publication n'impliquent pas l'expression d'une opinion de la part de l'institution quant au statut juridique des pays, ou la limitation de leurs frontières. Bien que des efforts aient été faits pour présenter des informations fiables, la BAD n'assume aucune responsabilité pour les conséquences de son utilisation. Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas forcément la position de la Banque africaine de développement et de son Conseil d'administration.

Publié par :

La Banque africaine de développement (BAD)
Agence Temporaire de Relocalisation (ATR)
B.P. 323-1002 Tunis-Bélguedère, Tunisie
Tél.: (216) 7110-2876
Fax: (216) 7110-3779

Design et mise en page
Banque africaine de développement
Zaza creation: Hela Chaouachi

Droit d'auteur © 2012 La Banque africaine de développement

Abréviations et sigles

BAD	Banque Africaine de Développement
ASEAN	Association des Etats d'Asie du Sud-Est
BFPME	Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
BNDT	Banque Nationale de Développement Touristique
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale
IPC	Indice des Prix à la Consommation
UE	Union Européenne
IDE	Investissement Direct Étranger
GAFTA	Grande Zone Arabe de Libre Échange
GCR	Rapport sur la Compétitivité Mondiale
PIB	Produit Intérieur Brut
IDH	Indice du Développement Humain
ECI	Evaluation du Climat des Investissements
INS	Institut National des Statistiques
ITCEQ	Institut Tunisien de la Compétitivité et de l'Économie Quantitative
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
IME	Industrie Mécanique et Électrique
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
PRI	Pays à Revenu Intermédiaire
PNP	Prêt Non Productif
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PEFA	Dépenses Publiques et Responsabilité Financière
PISA	Programme d'Évaluation des Étudiants Internationaux
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
R&D	Recherche et Développement
PME	Petites et Moyennes Entreprises
EE	Enterprise d'Etat
STB	Société Tunisienne de Banque
TDN	Dinar Tunisien

ONU

Organisation des Nations-Unies pour le Développement International

\$

Dollar Américain

UEMOA

Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

Table des matières

9	Préface
12	Résumé analytique
14	Introduction
16	1. Libérer l'économie tunisienne des inefficacités liées à la gouvernance
16	1.1 Bonne gouvernance - Un programme pour le futur
18	1.2 Repenser le rôle de l'Etat : créer de l'espace pour le secteur privé
21	1.3 Recommandations en matière de politiques
24	2. La croissance inclusive : une solution à l'inégalité sociale et aux disparités régionales
24	2.1 La croissance et la réduction de la pauvreté réussies, mais une croissance non pro-pauvre
27	2.2 La hausse du chômage des jeunes est accentuée par l'inadéquation des qualifications et l'inefficacité du marché du travail
31	2.3 Recommandations en matière de politiques
34	3. Défis structurels : Progresser dans la chaîne des valeurs
34	3.1 Une transformation du secteur manufacturier réussie, à mi-chemin sur la voie d'une économie tirée par l'innovation
40	3.2 Libérer le secteur privé national de la dichotomie de l'économie
44	3.3 Recommandations en matière de politiques
48	Conclusion
50	Références

Liste des Graphiques

- Graphique 1 – Indicateurs de gouvernance de la Tunisie pour 2010 et 2000
- Graphique 2 - Subventions (y compris transferts) en % des dépenses totales
- Graphique 3 – Produit intérieur brut par habitant comparé au bien-être
- Graphique 4 – Indice de liberté économique 2011
- Graphique 5 – Exportations et PIB (prix courant en dollar EU)
- Graphique 6 – Degré d'ouverture de l'économie
- Graphique 7 – Prêts non productifs dans le système bancaire en 2009 (% de l'ensemble des prêts)
- Graphique 8 – Pauvreté par région
- Graphique 9 - Distribution spatiale des services de santé
- Graphique 10 – Activités économiques par région – en %
- Graphique 11 – Taux de chômage par gouvernorat (%)
- Graphique 12 – Taux de chômage et niveau d'études
- Graphique 13 – Partenaires commerciaux (en % du total des exportations et importations)
- Graphique 14 – Composition des exportations tunisiennes
- Graphique 15 – Investissements directs étrangers dans les industries manufacturières tunisiennes
- Graphique 16 – Proportion de produits de haute technologie dans l'ensemble des exportations de produits manufacturés
- Graphique 17 – Taux de couverture des industries manufacturières tunisiennes
- Graphique 18 - Production et valeur ajoutée dans l'industrie électrique et électronique
- Graphique 19 – Indice de compétitivité mondiale 2011 - Tunisie
- Graphique 20 - Nombre de brevets accordés par USPTO en 2000-2010
- Graphique 21 – Valeur ajoutée dans le secteur des services
- Graphique 22 – Recette touristique par touriste (en \$EU, 2009)

Liste des Tableaux

Tableau 1 – Nombre de semaines requises pour rendre un employé opérationnel

Tableau 2 – Chômage et inactivité des jeunes en 2007

Tableau 3 – Similitude entre les exportations et la part de marché de la Tunisie dans le textile, l'habillement et le cuir (2008)

Tableau 4 – Avantage comparatif de la Tunisie dans le domaine industriel

Tableau 5 - Industrie textile tunisienne

Tableau 6 – Part des étrangers dans les entreprises tunisiennes

Liste des Encadrés

Encadré 1 – Tendances démographiques en Tunisie

Encadré 2 – Progresser dans la chaîne des valeurs et sortir du cycle de produit

Préface

Jacob Kolster

À la suite des événements historiques de Janvier 2011, la Tunisie est devenue l'épicentre d'une vague de transition politique, sociale et économique dans la région. En conséquence, le pays est entrain de vivre une période de transformation profonde qui a créé de nouveaux défis et opportunités, en particulier pour l'économie du pays.

Les problèmes économiques croissants et les disparités ont conduit les Tunisiens à descendre dans les rues pour protester contre l'ancien gouvernement. Ces problèmes ont été accentués par les impacts négatifs immédiats de la révolution, caractérisée par une longue période d'incertitude et d'instabilité. Pendant cette période, les Tunisiens sont entrain d'ajuster et de tester les limites des nouvelles libertés retrouvées.

Bien que la Tunisie soit confrontée à un certain nombre de défis dans son contexte économique actuel, la transition présente également une occasion unique de libérer l'économie des goulets d'étranglement et des rigidités administratives qui, auparavant, avaient handicapé son développement et de mettre en place des réformes qui créent un climat propice à l'initiative privée et aux affaires.

L'engagement du gouvernement à mettre en œuvre ces réformes pourrait rassurer les investisseurs étrangers ainsi que les Tunisiens des opportunités à venir. Dans le contexte d'une transition marquée par l'incertitude, les citoyens espèrent du gouvernement une communication claire, transparente et crédible par rapport aux politiques économiques, aux stratégies, aux actions et à l'utilisation des ressources publiques. Une communication claire et crédible soutenue par l'action aidera à transformer les attentes en espoir, optimisme et d'apaiser les tensions sociales.

Nous espérons sincèrement que ce rapport contribuera au débat économique en Tunisie en évaluant quelques-uns des défis auxquelles la Tunisie est confrontée aujourd'hui et en suggérant des réformes possibles à poursuivre par le gouvernement.

Jacob Kolster

*Directeur – Département Régional de l'Afrique
du Nord pour l'Egypte, Libye et Tunisie
Banque Africaine de Développement*



Résumé analytique

La révolution tunisienne a marqué le début du Printemps arabe et engagé le pays dans un processus de transition démocratique. Bien que les questions analysées dans le présent document – gouvernance, croissance inclusive et défis économiques structurels – aient été à maints égards des déclencheurs de la révolution, elles demeurent des défis clés auxquels les futurs gouvernements tunisiens devront s’attaquer. Si pour l’heure la priorité est de gérer la transition politique et d’assurer la stabilité macroéconomique et sociale, ces questions de fond ne sauraient être négligées.

Avant le déclenchement de la révolution en Tunisie, la croissance du PIB par habitant et les indicateurs sociaux masquaient le ressentiment grandissant contre l’injustice et la dégradation de la gouvernance. Le caractère centralisé de l’ancien régime a engendré une capture de rentes par l’élite dirigeante, une tendance qui s’est accentuée durant la dernière décennie parallèlement à la libéralisation économique du pays. Malgré les avancées en matière de libéralisation, le gouvernement avait gardé le contrôle de l’économie et les interférences des pouvoirs publics a limité la concurrence et l’efficacité du marché. La combinaison d’un secteur public centralisé et dominant avec un comportement de recherche de rente par l’élite dirigeante a fortement pesé sur le développement du secteur privé du pays. Pour libérer l’économie tunisienne des problèmes de gouvernance, une gestion plus transparente et plus responsable, une reconsidération du poids du secteur public dans l’économie, une amélioration du climat des affaires, ainsi qu’une plus grande concurrence et un système bancaire plus sain seront nécessaires.

Les inégalités sociales et les disparités régionales ont également contribué à la grogne à l’origine de la révolution. La hausse du revenu par habitant avait masqué les inégalités sociales et les disparités régionales persistantes, déformant ainsi la réalité de la situation dans les zones de l’intérieur d’où le déclenchement de la révolution. La concentration des investissements et des services publics, ainsi que des activités économiques dans les zones côtières a accentué la pauvreté (tant en termes de nombre de pauvres que d’inégalité) et le chômage dans les autres régions, notamment le chômage des jeunes et des femmes. Une réorientation des ressources publiques vers les régions intérieures du pays, des services publics transparents et décentralisés

axés sur les résultats, ainsi qu'une politique de discrimination positive en faveur des femmes pourraient contribuer à rétablir davantage d'équité sociale régionale. En outre, l'inadéquation des compétences et l'inefficacité du marché du travail ont limité les opportunités d'emplois décents pour la jeunesse éduquée. Adapter le système éducatif pour fournir des compétences adéquates aux besoins du secteur privé et accroître l'efficacité du marché du travail par l'assouplissement des règles combiné avec des programmes plus ciblés pour les chômeurs pourraient contribuer à réduire le chômage des jeunes.

Alors que la Tunisie a réussi sa transformation industrielle, en produisant des biens plus diversifiés et plus sophistiqués, elle rencontre cependant des difficultés pour passer à un niveau supérieur. Les exportations tunisiennes sont fortement tributaires du marché européen, et son potentiel en matière d'innovation a été pénalisé par les entraves à la liberté d'idée et d'entrepreneuriat. Bien que la politique d'exportation a permis de promouvoir une industrie manufacturière relativement compétitive, cette compétitivité a été confinée au secteur exportateur, et ses effets d'entraînement sur le reste de l'économie ont été limités. Des réglementations restrictives et un protectionnisme du marché intérieur, notamment du secteur des services, ont limité l'exposition de l'économie nationale à la concurrence mondiale, laissant les capacités d'exportation et les potentiels de développement de ces secteurs non révélés. Pour atteindre un niveau de croissance supérieur, l'économie tunisienne devra diversifier son industrie et ses partenaires commerciaux, promouvoir une culture d'entrepreneuriat et des innovations pilotées par le secteur privé, et accroître son exposition à la concurrence mondiale, y compris dans le secteur onshore et certains secteurs des services.

La révolution et le processus de démocratisation en cours en Tunisie représentent une opportunité sans précédente, de se défaire des goulots d'étranglement qui ont jadis entravé le développement du pays. Alors que les politiques à court terme devront donner des signaux forts de changement en matière de gouvernance et de la demande sociale, le schéma de croissance et la politique structurelle du pays devraient être reconsidérés afin de promouvoir une croissance inclusive et de réussir la transition économique vers un niveau de développement supérieur.

Introduction

En Tunisie, le soulèvement a commencé par une protestation sociale spontanée contre le chômage et l'injustice sociale dans les régions de l'intérieur et, en moins d'un mois et contre toute attente, la pression de la rue a balayé un régime en place depuis 23 ans.

Depuis que l'ancien régime a été chassé du pouvoir, la Tunisie connaît une période transitoire difficile avec, pour 2011, une estimation de croissance négative et un taux de chômage en hausse. Outre l'impact économique des troubles sociaux pré-révolution, qui sont estimés à environ 4 % du PIB, maints facteurs continuent de peser sur l'économie. Les recettes touristiques ont diminué de 37 % durant les dix premiers mois de 2011, la crise libyenne est estimée avoir réduit la croissance tunisienne de 36 %, tandis que la crise de la dette européenne pourrait compromettre le tourisme et les exportations. La transition politique n'est pas encore achevée d'autant plus que l'élection d'octobre 2011 a seulement permis de choisir les représentants de l'Assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle constitution. Ce qui implique que la Tunisie fera face à une période additionnelle d'incertitudes institutionnelles et politiques jusqu'à la mise en place du nouveau système. Dans ce contexte, la priorité sera d'assurer la stabilité politique et la stabilisation macroéconomique, la création des emplois et la stimulation de la croissance, notamment le tourisme et les exportations.

Néanmoins, les facteurs à l'origine de la révolution demeurent. La Tunisie était jadis considérée avoir réussi son développement économique et social. Toutefois, malgré cette performance, la révolution a révélé l'existence d'importants défis sociaux et de développement. Pour que la Tunisie devienne un modèle de soulèvement révolutionnaire générateur de changements, une simple tenue d'élection ne suffira pas, mais les causes profondes de la révolution et les facteurs qui l'ont déclenchée devront être traités.

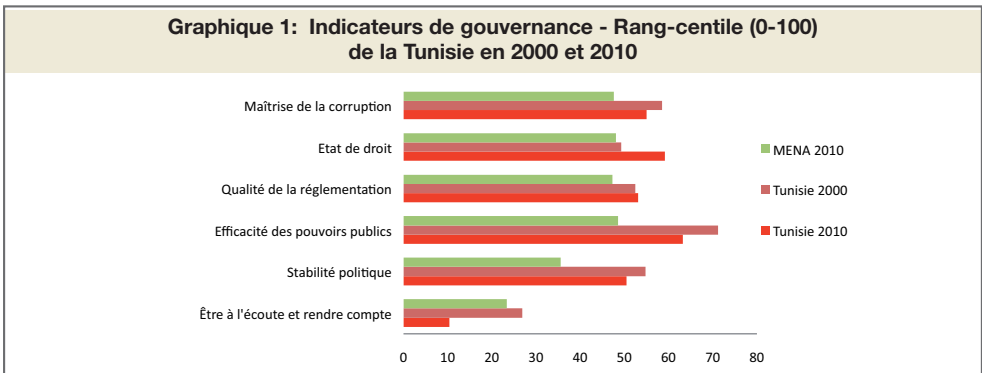
La présente note analyse les causes de la révolution tunisienne et les défis qui attendent les décideurs du pays. La première section examinera les raisons pour lesquelles le contrat social qui avait cours sous l'ancien régime était devenu inopérant et comment les problèmes croissants de gouvernance ont détérioré l'environnement des affaires et la performance

économique du pays. La deuxième section analysera les causes de la grogne sociale et, notamment, les indicateurs sociaux globaux dont la bonne performance masquaient l'accentuation de la pauvreté et des inégalités dans les régions de l'intérieur, et la montée de chômage chez les jeunes. La dernière section analyse les principaux défis structurels de l'économie tunisienne et le climat des affaires. Chaque section comprendra des recommandations en matière de politique.

1. Libérer l'économie tunisienne des inefficacités liées à la gouvernance

1.1 La bonne gouvernance – un programme pour le futur

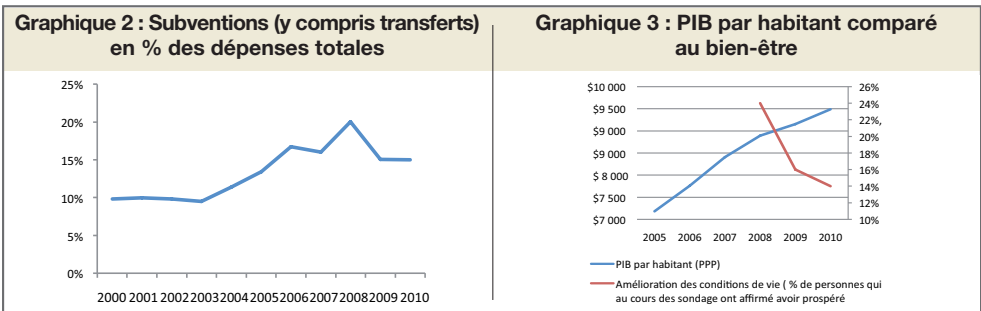
L'environnement politique et économique de la Tunisie était très centralisé, ce qui, pour les pouvoirs publics, était à la fois une force et une faiblesse. Les problèmes de gouvernance se sont exacerbés durant la dernière décennie, en matière notamment de corruption, d'efficacité gouvernementale et de responsabilité. S'agissant plus particulièrement de l'indicateur « Participation et responsabilisation » (voice and accountability), la performance était plus faible en 2010 qu'en 2000, et plus faible que la moyenne des pays du MENA en 2010¹ (Graphique 1). Le caractère incontestable du régime s'est traduit par un faible niveau de transparence et de la redevabilité. L'opinion publique était contrôlée et surveillée de près, et les informations filtrées et censurées, y compris les données économiques. Le système politique s'appuyait sur une administration centralisée pour influencer ou intimider la population par différents biais : parti politique, police, justice, administrations fiscales, etc. A l'instar de nombreuses dictatures, le régime tunisien reposait sur un pacte autoritariste : une obligation de loyauté à l'égard du régime en contre partie de la jouissance d'une stabilité politique, la sécurité de l'emploi et d'autres avantages.



Source : Kaufmann D.A. Kraay et M. Mastruzzi (2010), *Les indicateurs de gouvernance dans le monde*.

¹ D. Kaufmann, A. Kraay, et M. Mastruzzi (2010), *Les indicateurs de gouvernance dans le monde*. Plus la notation est élevée, meilleure est la performance.

Le système fonctionnait tant que le régime pouvait offrir suffisamment d'emplois et de ressources pour combler les attentes de la population. Il s'est toutefois essouffé ces dernières années. Les problèmes de gouvernance se sont aggravés, le taux de chômage a progressé, comme l'a été le montant des subventions. Depuis 2000, ce montant a triplé, passant de 10 % des dépenses publiques pendant la période 2000-2004 à 15-20 % ces dernières années (Graphique 2), malgré les efforts consentis par le gouvernement en vue de réduire progressivement le budget des compensations (subventions aux produits de base). Face à la hausse des prix internationaux des produits de base, il était devenu difficile de maintenir les subventions. Les transferts sociaux et les subventions servaient en outre à compenser le salaire minimum, dont le niveau a été maintenu bas afin de préserver la compétitivité-prix de la Tunisie. Les transferts sociaux ont ainsi été maintenus ces dix dernières années à un niveau élevé de 19 % du PIB. Néanmoins, les statistiques officielles du PIB par habitant ont masqué les tendances réelles en matière de bien-être de la population² : les citoyens ont souligné que la baisse du bien-être pendant que le PIB par habitant officiel augmentait (Graphique 3). Avec le temps, un sentiment d'injustice a gagné la population, notamment la jeunesse éduquée, qui ne pouvait se contenter des emplois que leur offraient les industries intensives en main-d'œuvre basées sur la compétitivité-prix. Ce sentiment d'injustice a également grandi face au manque de liberté et de transparence et à la capture croissante des rentes de la part de l'élite dirigeante, pendant que la jeunesse éduquée ne trouvait pas d'emplois décents.



Sources : Ministère des Finances.

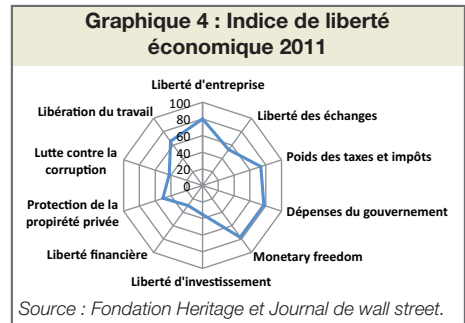
Source : *La gouvernance et la transition dans le monde arabe : réflexions, données empiriques et implications pour la communauté internationale*, Daniel Kaufmann.

L'augmentation d'une corruption centralisée et la recherche de rentes par l'élite dirigeante ont coïncidé avec la période de la libéralisation économique, ce qui a favorisé la concentration

² D. Kaufmann (2011), *Governance and the Arab World transition: reflections, empirics and implications for the international community*, Brookings institute

du pouvoir économique entre les mains de l'élite, à travers les interférences dans les processus de privatisation et la passation des marchés publics. De nombreuses privatisations clés ont été effectuées sans la transparence, parfois pour des raisons politiques (maintenir certains secteurs stratégiques sous le contrôle des pouvoirs publics), mais également du au comportement de la recherche de rentes de la part de l'entourage de l'ancien président. Ce qui a permis le développement des biens et entreprises mal acquis, y compris dans les domaines de l'immobilier, des médias, du transport, des banques, des télécommunications, du tourisme et de la distribution. De nombreuses activités essentielles, comme par exemple la vente de voitures au détail (Peugeot, Ford, Jaguar, Hyundai, Kia, Porsche, etc.), sont ainsi passées aux mains de membres de la famille

de l'ancien président, qui bénéficiaient de prêts bancaires à faibles taux et de licences d'importation attribuées de manière non transparente. Les sociétés « Le Moteur » (distributeur de Mercedes et Fiat) et « Ennakl » (Volkswagen, Audi) ont été privatisées et cédées aux gendres de l'ancien président. Il va donc de soi que les Tunisiens se préoccupent tant de la question de la corruption, considérée par 86 % de personnes interrogées comme un grave fléau socioéconomique³. De plus, le fait que les principales entreprises du pays aient appartenu à l'entourage de l'ancien président ou aient été sous leur influence a suscité des suspicions autour du climat des affaires dans le secteur privé, y compris pour les sociétés étrangères (Graphique 4). Des grands projets, y compris étrangers, étaient surveillés et exposés aux interférences politiques. L'opinion politique et les relations avec les personnalités politiques étaient susceptibles d'influer le cours des affaires.



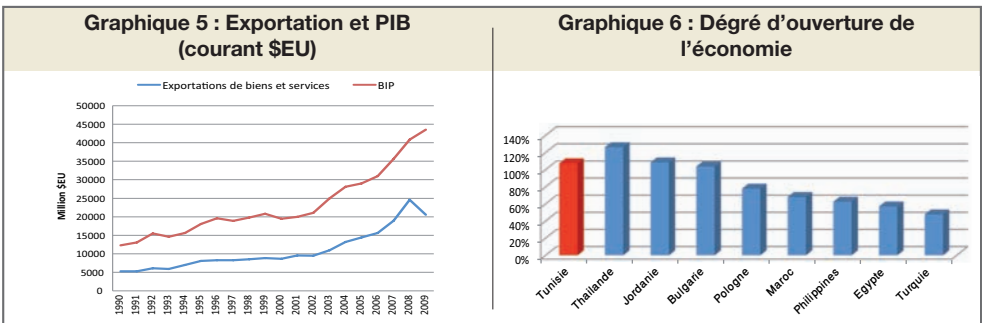
1.2 Repenser le rôle de l'Etat : créer de l'espace pour le secteur privé

Bien que la Tunisie ait engagé des réformes structurelles et de l'environnement des affaires, et libéralisé progressivement son économie, le gouvernement a conservé un contrôle étroit sur l'économie. Les réformes de la libéralisation ont progressivement réduit des barrières tarifaires et commerciales⁴, privatisé environ 160 entreprises publiques, simplifié le régime fiscal et réduit les dettes publique et extérieure. La politique de promotion des exportations et les incitations à

³ Etude réalisée par l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) en septembre 2011.

⁴ Dernièrement, le nombre de fourchettes tarifaires a été ramené de 54 en 2003 à 14 en 2006, puis progressivement à 5 en 2010. Le tarif moyen est passé de 31 % en 2006 à 17,6 % en 2010.

l'investissement (loi 72-38 sur le régime offshore, loi 93-120 sur le Code des investissements) ont attiré les IDE, stimulé les exportations et créé de la croissance et des emplois (Graphique 5). En 2008, la Tunisie a conclu avec l'UE un accord de libre échange des produits manufacturiers et son économie était considérée relativement ouverte (Graphique 6). Toutefois, l'économie tunisienne est restée en grande partie centralisée, planifiée et contrôlée par l'administration. Les taux de change et les comptes de capitaux restent strictement contrôlés par la Banque centrale, même si des dérogations sont accordées aux activités exportatrices. Le secteur public occupe une place essentielle dans tous les secteurs stratégiques de l'économie (comme par exemple l'énergie, le transport, les télécommunications, la pharmacie, la collecte et le commerce des produits alimentaires de base, etc.) et les prix des produits de base sont contrôlés par le gouvernement (qui représente le tiers de l'IPC). Les neuf plus grandes entreprises du pays (en termes de chiffres d'affaires) sont des entreprises d'Etat. Il était obligatoire de respecter les plans et buts quinquennaux de l'ancien régime, notamment ceux énoncés par le Président (dans le programme présidentiel). Les « lourdeurs administratives des services publics » apparaissent dès lors comme le facteur le plus problématique pour les affaires, et les réglementations sont jugées relativement contraignantes⁵, ce qui rend la Tunisie moins compétitive.



Source : Indicateurs mondiaux de développement.

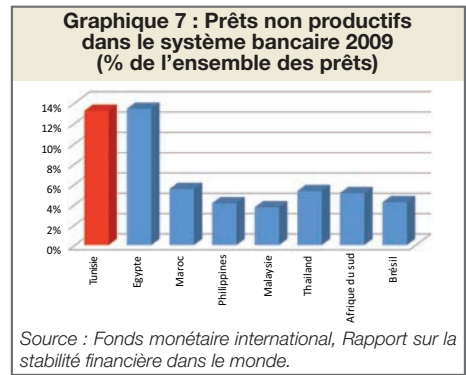
Source : Echanges en % du PIB, 2009.

Le système bancaire a également joué un rôle clé dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale, à travers les prêts aux entreprises publiques, mais a également été progressivement affecté par le comportement de recherche de rentes de l'entourage de l'ancien président. Les banques tunisiennes ont souffert de la faiblesse de gouvernance d'entreprise. Sous l'ancien régime, leurs décisions de prêts et leurs structures d'actionariat étaient sujets aux interférences politiques. De plus, les membres des conseils d'administration manquaient parfois de l'indépendance et leur nomination pouvait être influencé plus par leur position politique que par leur compétence. Certaines

⁵ Rapport sur la compétitivité mondiale 2011-2012.

banques appartenait soit directement, soit indirectement à l'entourage de l'ancien président. Selon les estimations, près de 7 % des prêts bancaires étaient accordés à des sociétés aux mains de la famille de l'ancien président et son entourage. La plupart de ces prêts ne seront pas remboursés tant que les actifs n'auront pas été juridiquement établis. En outre, l'impact économique de la révolution pourrait également compromettre la performance du secteur bancaire. Le système bancaire tunisien souffre d'un taux relativement élevé de PNP (13 % à la fin de 2010) (Graphique 7), d'une insuffisance de provisions (58 % à la fin de 2010), et d'une faiblesse du ratio des fonds propres (12,4 %). Trois banques de l'Etat contrôlent environ un tiers du système bancaire tunisien (38,7 % de l'ensemble des actifs, 43,5 % des prêts et 36,5 % de l'ensemble des dépôts à la fin de 2009), ce qui induit une baisse de la performance moyenne.

Dans le passé, les banques publiques avaient initialement été créées en vue de soutenir le développement de secteurs spécifiques tels que le logement, l'agriculture, le tourisme et l'industrie. En 2001, ces banques publiques de développement ont été transformées par des fusions, à des banques universelles et ce suite à la loi sur le système bancaire universel. Cependant, elles ont hérité tant de la tradition d'octroi de fonds à des secteurs spécifiques que des taux



élevés de prêts non performants. Ceci est particulièrement vrai pour la STB, fusionnée avec la BNDT (Banque nationale de développement touristique), et qui continue d'être affectée par les PNP du secteur touristique. La part et le rôle significatifs des banques publiques dans l'actuel système montrent que le système bancaire tunisien est toujours sujet à l'ingérence des pouvoirs publics, ce qui affecte sensiblement sa performance. La Tunisie est considérée avoir une liberté financière limitée, un système bancaire de petite taille et fragmenté, ce qui pénalise l'accès au crédit du secteur privé national, en élevant le coût du crédit. Ainsi, bien que les PME représentent plus de 80 % des entreprises du pays, elles ne bénéficient que de 15 % des prêts bancaires. D'autre part, les prêts immobiliers représentaient 21 % de l'ensemble des prêts en 2009, notamment des prêts-logements. Les prêts aux PME sont généralement consentis contre des garanties, sans évaluation de leurs potentiels d'affaires. Le manque de capacité des banques à évaluer les risques et potentiels des PME en matière d'affaires entrave leur accès aux financements et l'introduction d'innovations dans le secteur industriel tunisien. La gestion du soutien aux PME et de la microfinance incombaient principalement aux banques publiques, telles que la BFPME (Banque de financement des PME) et la Banque solidaire tunisienne (en charge du financement des microcrédits). L'ingérence politique dans le système de microcrédit a particulièrement été forte, ce qui a entravé son développement.

Le contrôle des principales activités économiques par le secteur public et la détention de nombreuses grandes entreprises par l'élite dirigeante ont accru le protectionnisme injustifié des secteurs clés et la concurrence déloyale sur le marché intérieur, entravant ainsi le développement du secteur privé. En dépit de l'amélioration impressionnante du classement de la Tunisie au « Doing Business » du Groupe de la Banque mondiale, du 80ème rang en 2006 (sur 175 pays) au 40ème en 2011 (sur 183 pays), ses impacts sur le développement du secteur privé national ont été limités. Ces dernières années, la Tunisie a mis en œuvre des réformes importantes visant à améliorer le climat des affaires, à travers la simplification des procédures administratives et fiscales, la création et le renforcement du Conseil de la concurrence, la facilitation et l'adoption de mesures d'incitation à la création d'entreprises, et l'accès aux informations sur les opportunités d'affaires (le registre du commerce en ligne, etc.). Malgré ces réformes soutenues, les incitations successives et les mécanismes fiscaux mis en œuvre pour soutenir l'investissement privé, celui-ci est resté relativement limité, représentant moins de 60 % de l'ensemble des investissements et moins de 15 % du PIB. Notamment dans le secteur onshore, il est admis qu'il existe un écart significatif entre les règles et la pratique, ce qui laisse un pouvoir discrétionnaire aux administrations. Le fait que le ministère du Commerce serve de l'enquête sur les importations de produits sous surveillance pour de facto autoriser ou réglementer les importations, ou encore le manque de transparence dans l'attribution des quotas d'importation de véhicules (lesquels devaient en principe être supprimés après la conclusion de l'accord de libre échange avec l'UE) aux revendeurs de véhicules (pour la plupart des membres de la famille de l'ancien président) sont quelques exemples palpables de l'abus de ce pouvoir discrétionnaire. Quarante-six pour cent (46 %) des entreprises tunisiennes enquêtées ont reporté une concurrence déloyale tandis que 40 % d'entre elles ont déploré des comportements anticoncurrentiels⁶. Bien que le secteur exportateur jouisse d'un climat des affaires relativement libre et compétitif⁷, le secteur privé national était pénalisé par la lourdeur des réglementations, par des contrôles de la part du secteur public et par des problèmes de gouvernance. La participation majoritaire d'investisseurs étrangers dans les sociétés tunisiennes n'est autorisée que sur accord du gouvernement, et seuls les Tunisiens (nationaux et majorité du capital) sont autorisés à exercer des activités de distribution sur le territoire tunisien. Le recrutement de travailleurs étrangers est très restreint, tandis que la réglementation sur le change limite l'exposition du secteur privé national au marché mondial. Il y a lieu de souligner que très peu de sociétés sous régime offshore ont exploité l'opportunité qui leur est offerte de vendre une partie de leur production sur le marché intérieur. Vendre sur le marché intérieur

⁶ Institut tunisien de la compétitivité et de l'économie quantitative (ITCEQ), (2010), Rapport annuel sur la compétitivité 2010 .

⁷ Un régime « offshore » a été institué en 1972. Celui-ci prévoit que les sociétés d'exportation bénéficient d'incitations fiscale et financière généreuses en vue d'attirer des IDE et de stimuler les exportations.

les exposaient aux réglementations et administrations locales, y compris aux problèmes de gouvernance, contrairement aux activités offshore. Tant qu'elles se tenaient hors du marché intérieur, ces entreprises jouissaient d'un environnement des affaires relativement transparent.

1.3 Recommandations en matière de politiques

Recommandations à court terme :

- Améliorer la transparence :** Le rôle joué par l'internet (Facebook, blogs) durant la révolution illustre remarquablement le pouvoir que peut avoir l'information. La démocratisation permettra donc aux citoyens d'exercer leurs droits et d'exiger de l'administration plus de transparence et de responsabilité (accountability). Le gouvernement intérimaire a engagé une réforme qui consacre le droit des citoyens à accéder aux informations et aux données publiques (décret-loi N°41 du 26 mai 2011 et du 14 juin 2011). La transparence concernant les informations et les données publiques est essentielle pour rétablir la confiance des populations dans le système. Dans le cadre de mise en oeuvre de cette nouvelle politique, les autorités intérimaires ont publié plusieurs documents (l'intégralité des rapports annuels de la Cour des comptes, les rapports d'exécution budgétaire, les rapports PEFA, etc.) jamais publiés sous l'ancien régime. Alors que les premières diffusions étaient notamment liées à quelques documents sur les finances publiques, une diffusion plus proactive et plus systématique des informations améliorera de manière significative le climat des affaires, en donnant un signal fort de changement dans les cultures et comportements des administrations. Ceux-ci pourraient inclure les processus de passation des marchés publics et les résultats des appels d'offres, des informations détaillées sur le processus de privatisation, des données économiques et sociales, des informations détaillées sur la planification et l'exécution budgétaire, les interventions du gouvernement dans le domaine du commerce et sur le marché intérieur (les autorisations, la douane, l'impôt, les subventions, etc.), ainsi que des documents judiciaires. A moyen et long terme, toutes les décisions gouvernementales et administratives importantes devront faire l'objet de publication pour permettre à toute personne physique ou morale d'être informée des décisions et d'en connaître les raisons.
- Accroître la participation des citoyens aux affaires et la redevabilité (accountability) des pouvoirs publics :** Le caractère centralisé de l'ancien régime exposait de nombreux services publics aux interférences politiques, y compris la police, le système judiciaire, le système fiscal, voire les administrations sociales. La mise en place, dans un premier temps, d'un système transparent de gestion axée sur les résultats et la performance permettra de réorganiser les

services publics en fonction de leurs mandats et objectifs, et d'accroître l'efficacité des ressources publiques. De plus, la redevabilité (accountability) des administrations ne pourrait être renforcée que dans un environnement contestable. Il existe un réel besoin de mettre en place un système de contrôle et de contre-poids entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Ainsi, parallèlement à la démocratisation, une réforme du système judiciaire devrait être mise en œuvre, afin de garantir un système judiciaire indépendant, transparent et accessible aux citoyens et au secteur privé, pouvant servir de contre-poids au pouvoir exécutif ou législatif, et éviter ainsi tout risque d'abus de pouvoir.

- **Renforcer le système bancaire :** En mai 2011, la Banque centrale a publié une circulaire sur les bonnes pratiques de gouvernance dans les banques, ce qui constituait un premier pas vers l'amélioration de la gouvernance dans le secteur bancaire. L'adoption par les banques d'un système de gestion transparent et d'une culture de révision des comptes permettra de promouvoir une meilleure gouvernance dans le secteur bancaire et d'assainir le portefeuille des banques par la classification des créances douteuses sans considérations politiques. De plus, les relations entre l'Etat et les banques devront être clarifiées, en accordant plus d'autonomie à la Banque centrale et en encourageant la mise en œuvre dans les banques publiques d'un système de gestion axée sur la performance. De même, la participation des banques publiques au capital des entreprises d'Etat et leur politique de prêt à celles-ci devraient être reconsidérées. Il y a également lieu de réorienter le rôle des banques dans l'économie en améliorant leur capacité à évaluer les PME et en développant le système de microfinance. De même, le soutien des banques publiques aux PME et à la microfinance devrait être réorganisé, de manière à éviter l'interférence gouvernementale dans les décisions d'octroi de crédits, et à promouvoir une approche par le bas, notamment pour la BFPME et la Banque tunisienne de solidarité. A moyen terme, une vaste fusion des banques, et plus particulièrement l'établissement de partenariats stratégiques avec des banques étrangères, pourraient permettre de mieux structurer et renforcer le système bancaire tunisien.

Recommandations sur la politique structurelle et à long terme :

- **Réduire le poids du secteur public dans l'économie :** Le rôle dominant du secteur public dans les domaines clés de l'économie a exacerbé les problèmes de gouvernance et a limité le développement du secteur privé. Il y a lieu de revoir le cadre de gouvernance des entreprises publiques, y compris du secteur bancaire. Le rôle des entreprises publiques et la participation de l'Etat à leur capital devraient être reconsidérés afin d'améliorer la performance

de ces entreprises et de laisser plus d'espace et d'opportunités au secteur privé. La nomination des membres des conseils d'administration sur la base de leur compétence, la promotion d'une gestion des entreprises publiques transparente et axée sur la performance, et la publication des états financiers font partie des premières mesures essentielles. Initier éventuellement de nouvelles privatisations, notamment dans des secteurs susceptibles d'influer positivement sur le reste de l'économie, stimulera le développement du secteur privé.

- **Améliorer l'environnement des affaires et accroître la concurrence :** Le cadre institutionnel de la Tunisie est performant au regard des normes internationales. Pourtant, la pratique n'était pas toujours conforme aux dispositions législatives, notamment dans le secteur onshore. Pour rétablir la confiance du public, il est essentiel de concilier les règles et la pratique. L'application de règles claires à toutes les entités sans exception, la transparence dans les sanctions et les pénalités, et la transparence dans les prises de décision, y compris celles relatives aux processus d'appel d'offres, d'autorisations, etc. sont autant de mesures susceptibles de réduire l'incertitude et, par ce biais, l'aversion au risque. Parallèlement, les règles et le cadre de concurrence devraient être renforcés, tel qu'à travers le renforcement de l'autonomie et du mandat du Conseil de la concurrence. A long terme, le système judiciaire devrait être capable de résoudre les problèmes judiciaires avec l'administration, ainsi que les litiges commerciaux entre entités, afin de renforcer l'état de droit dans le milieu des affaires. En outre, la simplification des procédures administratives complexes pourrait faciliter la mise en place d'un système plus transparent, plus compréhensible et plus efficace.

2. La croissance inclusive : une solution à l'inégalité sociale et aux disparités régionales

2.1 La croissance et la réduction de la pauvreté réussies, mais une croissance non pro-pauvre

Encadré 1. Tendence démographique en Tunisie

En Tunisie, le schéma démographique est marqué par une forte concentration dans la partie centrale de la pyramide, ce qui accroît la pression sur le marché du travail. La population tunisienne était estimée à 10,5 millions de personnes en 2010, soit le double de ce qu'elle était au début des années 1970. Cependant, la croissance démographique s'est ralentie au cours des années 1990 avec la baisse progressive du taux de fécondité. Le nombre d'enfants par femme a baissé de 6 au cours des années 1960 à 3,4 en 1994, et à 2,05 en 2009, le plus faible taux dans le monde arabe. La population croît donc à une lente vitesse de 1,2 %. Cette population est concentrée dans la partie centrale de la pyramide démographique, les 15-29 ans représentant 29 % de l'ensemble de la population et les 30-59 ans, 37 % en 2009 (Données de l'INS). Les tranches démographiques qui croissent correspondent en fait aux âges durant lesquels les individus sont actifs sur le marché du travail. Plus particulièrement, la population active tunisienne a augmenté de 25 % depuis 2000, un accroissement de jeunes qui a accru la pression sur le marché du travail. Dans le même temps, la croissance économique et la politique sociale proactive mise en œuvre ont entraîné une hausse rapide du PIB par habitant et une amélioration des indicateurs sociaux. Grâce à une politique rigoureuse d'enseignement primaire gratuit et obligatoire, la population qui arrive sur le marché du travail est en majorité instruite, avec un taux de scolarisation primaire de 98 % pour les garçons et les filles (âge 6-11 ans) en 2009-2010, et un taux de scolarisation secondaire de 74 % pour les garçons et de 81 % pour les filles (12-18 ans). Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants a doublé en 10 ans et le nombre de diplômés, plus que triplé. Comme dans la plupart des pays à revenu intermédiaire, le développement en Tunisie a été accompagné d'un phénomène d'urbanisation. La population urbaine a représenté 66 % de la population totale en 2009, avec une forte concentration dans le district de Tunis (10 % quasiment).

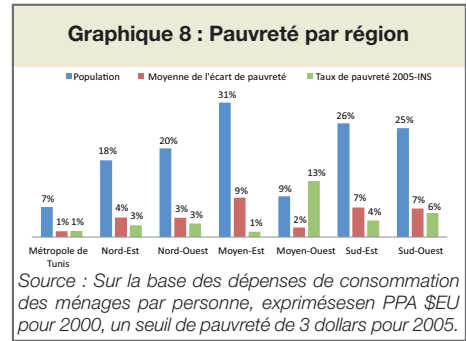
La Tunisie était considérée avoir réussi le développement social, qui a accompagné le développement économique. La croissance économique soutenue et la politique proactive de développement social l'ayant accompagnée ont permis d'améliorer les indicateurs sociaux. La Tunisie devrait donc atteindre la plupart des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,698 en 2011, la Tunisie est classée 94ème sur 187 pays dans la catégorie des pays à « développement humain élevé », se positionnant ainsi au-dessus des moyennes du continent et des pays arabes. Cependant, en ce qui concerne l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, la Tunisie perd sept rangs, avec une note de 0,523. Ainsi, l'amélioration des indicateurs sociaux globaux cachait une montée de l'inégalité dans la distribution des revenus.

Il a été dit que le taux de pauvreté officiel (tel que fourni par l'INS), qui a été ramené de 6,7 % en 1990 à 3,8 % en 2005, ne reflète pas suffisamment l'incidence de la pauvreté dans le pays. Selon l'INS, le taux de pauvreté officiel est calculé à partir du seuil de référence de l'extrême pauvreté qui est de 365 dinars tunisiens par an⁸. Cependant, en utilisant un « seuil plus élevé » (prenant en compte les dépenses de base additionnelles des ménages), ce taux est de 11,5 %, et atteint 29,4 % dans la région du Centre-Ouest. Par exemple, le Maroc et l'Égypte utilisent ce dernier seuil, ce qui établit leur taux de pauvreté à 13 % et 18 % respectivement. Selon les estimations du Projet de la Banque mondiale sur la pauvreté mondiale, l'incidence de la pauvreté en 2005 était de 7 %. En mai 2011, le ministère des Affaires sociales a publié son propre taux de pauvreté national, estimé à 24,7 %, calculé sur la base d'informations recueillies auprès de familles nécessiteuses et de bénéficiaires du programme social. Si cette publication a provoqué un débat public sur la transparence des données, reste que son fondement méthodologique n'était pas solide et qu'il pose en même temps des doutes quant aux critères adoptés pour l'identification des familles « nécessiteuses ».

Quelque soit le niveau de pauvreté, la Tunisie a réussi à réduire la pauvreté, mais l'inégalité demeure un défi. La croissance économique a considérablement réduit la pauvreté, mais parallèlement l'on note un accroissement du coefficient de Gini notamment durant les années 2000, passant de 39,3 en 2000 à 42,1 en 2005. En 2000, sur la base des dépenses de consommation des ménages par personne, il est estimé que près de 10 % de la population vivait avec moins

⁸ Sur la base d'une estimation du coût des besoins alimentaires fondamentaux (2200 calories par jour) et des ressources financières minimum requises pour la survie.

de 2 dollars EU (PPP) par jour, et 18 % avec moins de 3 dollars EU⁹. Néanmoins, d'importantes inégalités subsistent : la moitié de la population dans la frange inférieure absorbe environ 25 % de la consommation totale, tandis que les 20 % de la population dans la frange inférieure absorbe seulement 8 % de la consommation totale. L'inégalité s'observe également entre les régions : la métropole de Tunis a le taux de pauvreté le plus faible, tandis que les régions les plus touchées par la pauvreté sont situées à l'intérieur du pays : le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est. (Graphique 8). La tendance est similaire lorsque l'on se réfère aux données sur la pauvreté de l'INS. Par ailleurs, le taux de pauvreté (nombre

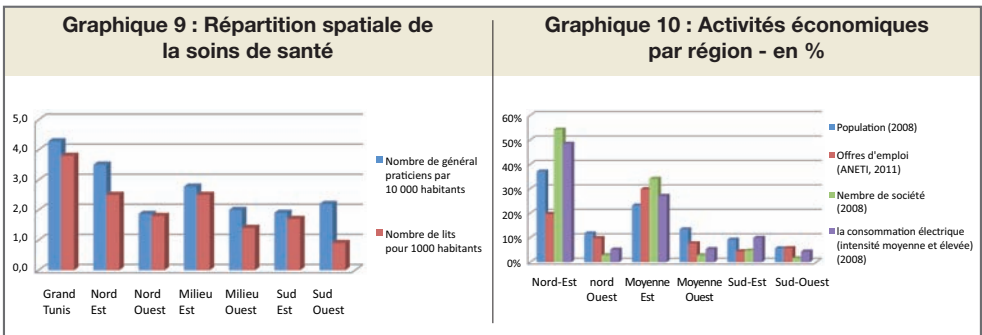


de personnes vivant avec 3 dollars EU) a été réduit de 23 % à 18 % entre 1990 et 2000, et cette tendance générale a été observée dans l'ensemble des régions, à l'exception de celle du Sud-Est. La région ayant le plus bénéficié de la baisse de la pauvreté est le Nord-Ouest, avec un taux qui est passé de 38 % en 1990 à 20 % en 2000. La tendance est similaire en ce qui concerne l'intensité de la pauvreté : les régions dont les moyennes de l'écart de pauvreté sont les plus élevées sont également celles qui comptent le plus de pauvres – le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est. Dans l'ensemble des régions, la moyenne de l'écart de pauvreté a diminué, passant de 6,6 % à 4,7 % au niveau national sauf, à nouveau, dans la région du Sud-Est, tandis que le Nord-Ouest a enregistré la plus forte baisse, avec un taux passé de 12 % en 1990 à 4 % en 2000. Il y a lieu de noter que la région du Nord-Ouest, qui était la plus pauvre en 1990, est devenue en 2000, la troisième région la plus riche. Toutefois, une autre analyse¹⁰ révèle que dans certains gouvernorats, la pauvreté s'est considérablement accrue, tandis qu'au niveau national, voire régional, elle continuait à régresser. C'est le cas de Kasserine où les taux de pauvreté absolue et relative ont tous deux augmenté, passant de 19,3 % à 30,7 % et de 30,3 % à 49,3 % respectivement entre 1990 et 2000. Durant la même période, le taux de pauvreté relative s'est également accru à Sidi Bouzid, passant de 39,8 % à 45,7 %. La même analyse a montré qu'en Tunisie, la croissance n'est pas pro-pauvres, ce qui a accru l'inégalité et l'exclusion sociale. Le ressentiment grandissant né de cette exclusion sociale explique en grande partie pourquoi les troubles sociaux qui ont précédé la révolution ont été déclenchés dans ces gouvernorats.

⁹ J.Y. Duclos et A. Verdier-Chouchane (2011), Croissance, pauvreté et inégalité dans les pays à revenu intermédiaire d'Afrique, Banque africaine de développement.

¹⁰ S. Bibi (2011), Pauvreté et inégalités en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie, Banque africaine de développement.

Les disparités régionales sont accentuées par la concentration des services publics, des investissements et des activités économiques dans la région côtière, Par conséquent, les régions intérieures sont moins bien desservies en termes de services publics. Jendouba, par exemple, est le gouvernorat le moins desservi en termes de soins de santé primaire, avec 1,4 médecin généraliste (santé publique) pour 10 000 habitants, et moins de 1,7 pour Sidi Bouzid, Médenine et Gafsa, contre une moyenne nationale de 2,7, tandis que dans la métropole de Tunis, le taux est de 4,3 (Graphique 9). Il en est de même s'agissant du nombre de lits d'hôpital, ainsi que du taux d'analphabétisme qui atteint 30 % dans les zones rurales contre 15 % dans les zones urbaines et 23 % au niveau national¹¹. La concentration excessive de l'administration a participé à la négligence des services publics, y compris des services de base, dans les régions de l'intérieur. De même, la concentration des activités économiques dans les régions du Nord-Est et du Centre-Est a engendré des disparités régionales, la région côtière comptant 75 % des emplois non agricoles. Le gouvernorat de Tunis a absorbé 23 % de l'ensemble des offres d'emplois en 2010 contre seulement 4 % pour le Sud-Est, bien que cette région représente 9 % de la population du pays¹². Près de la moitié, tant du nombre des entreprises que de la consommation électrique (haute et moyenne intensité), est concentrée dans la région du Nord-Est, tandis les régions de l'Ouest représentent moins de 3 % des sociétés et moins de 5 % de la consommation électrique¹³ (Graphique 10). La baisse significative de la pauvreté dans la région du Nord-Ouest résulte en fait des importants investissements publics et privés dont la région a bénéficié au cours des années 1990.



Source: Ministère de la santé, 2011.

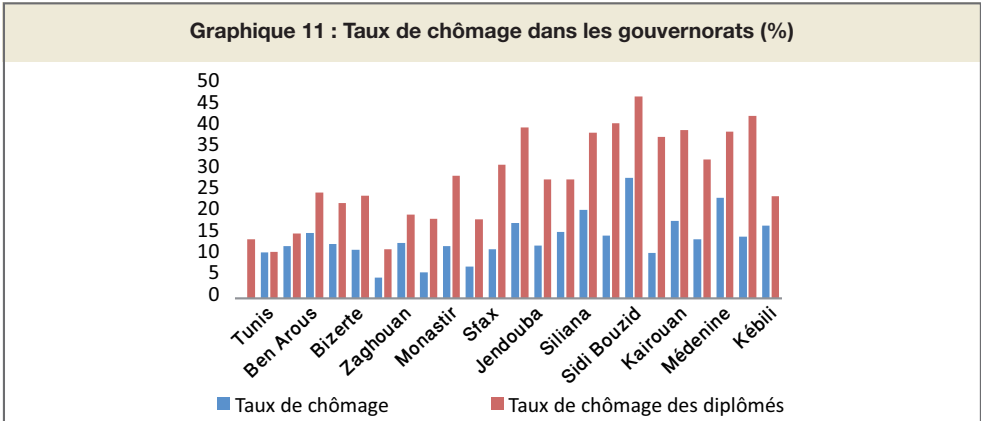
Source: INS.

¹¹ Données de l'INS, tirées du recensement de 2004.

¹² Données du ministère de l'Emploi.

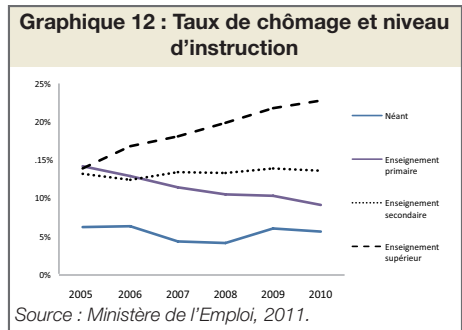
¹³ H. Krifa-Schneider, F. Gsouma, H. Hammadou (2009), Ouverture internationale, croissance et inégalités régionales : le cas de la Tunisie".

2.2 La hausse du chômage des jeunes est accentuée par l'inadéquation des qualifications et l'inefficacité du marché du travail



Source : Données du ministère du développement régional, 2010.

Les disparités régionales ont engendré une hausse du chômage dans les régions de l'intérieur, qui sont de surcroît les plus pauvres (Graphique 11). Le taux de chômage était supérieur à 20 % à Kasserine (21 %), à Gafsa (28 %) et à Tataouine (24 %), alors que la moyenne nationale était de 13 % en 2010. Cependant, Gafsa (47 %), Sidi Bouzid (41 %), Kébili (43 %) et Jendouba (40 %) ont les taux de chômage de diplômés les plus élevés, contre une moyenne nationale de 23 %. Généralement, en Tunisie, plus le niveau d'études est élevé, plus le taux de chômage est élevé (Graphique 12). Ceci explique pourquoi ces dernières décennies, la pauvreté a davantage baissé dans les ménages non-éduqués (de 32 % à 25 %) que dans les ménages instruits (environ 15 %) ¹⁴. Ainsi, le chômage touche davantage les jeunes, avec près de 30 % de chômeurs parmi les 15-24 ans, et 24 % chez les 24-29 ans, contre moins de 4 % chez les 40-49 ans. Le développement de la Tunisie, basé sur des productions intensives en main-d'œuvre, a accru la demande de main-d'œuvre non qualifiée.



¹⁴ J.Y. Duclos et A. Verdier-Chouchane (2011), Croissance, pauvreté et inégalités dans les pays à revenu intermédiaire d'Afrique, Banque africaine de développement

Tableau 1- Chômage et inactivité des jeunes (en 2007)

	Taux de chômage			Taux d'inactivité	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Sans qualification	18,72	20,62	20,08	63,35	9,34
Etudes secondaires	30,54	28,22	29,04	30,80	3,07
Techniciens supérieurs	46,21	33,96	39,99	8,13	1,87
Maîtrise en sciences sociales	42,37	40,32	41,84	6,71	2,86
Maîtrise en économie, gestion et droit	51,74	39,14	46,06	8,20	2,96
Maîtrise en sciences exactes	44,56	35,88	39,82	4,69	0,72
Autre maîtrise	42,02	30,17	36,68	8,41	4,22
Ingénierie	35,18	20,63	24,16	9,87	1,55
Médecine et pharmacie	36,19	20,53	28,69	6,24	2,69
Etudes post-universitaires, professionnelles, et doctorat	32,50	21,28	26,49	8,03	0,00
Total	28,68	23,64	25,38	50,54	7,42

Source : Calculées à partir des données de l'INS, « Analyse du chômage chez les jeunes diplômés », Natsuko Obayashi, Audrey Verdier-Chouchane, Marco Stampini, BAD, 2009.

Le chômage est plus sévère chez les femmes. Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (19 % en 2010) que chez les hommes (11 %), et il touche deux fois plus de diplômées femmes (33 %) que de diplômés hommes (16 %). Ces chiffres restent cependant bien en-deçà de la réalité du chômage chez les tunisiennes car elles sont peu présentes sur le marché officiel du travail. Soixante-trois pour cent (63 %) des jeunes femmes sans qualifications sont déclarées inactives (contre 9 % des hommes dans le même cas), mais seules 18 % des femmes non qualifiées sont estimées être au chômage (contre 20 % chez les hommes du même groupe) (Tableau 1). De même, tandis qu'il y a 67 % de plus de femmes qui sortent de l'enseignement supérieur (2008-2009), seules 25 % sont présentes sur le marché du travail. Même parmi les femmes de 20 à 29 ans, moins de 35 % y sont présentes. Cette tendance paradoxale suggère l'existence d'une forme de forte discrimination sur le marché du travail contre les femmes. Il y a également lieu de souligner qu'en dépit de leur part croissante parmi les diplômés, 16 % des femmes de la tranche 25-29 ans et 24 % des femmes de la tranche 30-34 ans sont analphabètes, contre 6 % et 8 % respectivement, chez les hommes. Ainsi, bien que la situation soit relativement meilleure en Tunisie que dans d'autres pays arabes, la performance en matière d'égalité des sexes est nettement en-deçà des normes internationales (la Tunisie ayant obtenu une note de 49 sur 100 en indice de l'égalité du genre)¹⁵ et ce, en raison essentiellement de la faible participation

¹⁵ Indice de l'égalité des genres 2008 (veille sociale), plus élevée est la note, meilleure est la performance.

des femmes à l'activité économique (note 33,5) et aussi pour les questions d'autonomisation (empowerment) (note 18,6).

Il existe une inadéquation considérable de qualifications entre l'offre et la demande du travail. Par le passé, la majorité des étudiants diplômés étaient employés par le secteur public, qui absorbe aujourd'hui encore la moitié des diplômés en sciences sociales, sciences exactes, médecine et pharmacie. Le secteur privé n'emploie qu'environ un tiers des diplômés en économie, gestion et droit et des techniciens supérieurs, filières qui comptent le plus de chômeurs : 46 % en ce qui concerne les diplômés en économie, gestion et droit, et environ 40 % pour les techniciens supérieurs (Tableau 1)¹⁶. Le secteur privé emploie en fait plus de la moitié des jeunes sans qualifications et du niveau secondaire, et près de 60 % des ingénieurs. Le décalage entre la structure économique tunisienne restée au stade des productions intensives en main-d'œuvre non qualifiée d'une part, et la production massive de l'offre de travail hautement qualifié d'autre part, explique en grande partie la faible élasticité de l'emploi à la croissance (estimée à 0,43-0,47). Il faut néanmoins noter que, bien que la Tunisie souffre d'un accroissement du chômage des diplômés, « la main d'œuvre inadéquatement éduquée » apparaît parmi les facteurs les plus problématiques des affaires (GCR 2011-2012). Ceci explique en partie la forte élasticité de la substitution des emplois entre les diplômés et les non diplômés dans les secteurs industriels, notamment dans la mécanique, l'électronique, l'agroalimentaire et le textile¹⁷. Ainsi, 62 % des entreprises tunisiennes interrogées se plaignent de difficultés à recruter des travailleurs qualifiés (2010), en particulier pour les PME et les entreprises totalement exportatrices¹⁸. Ceci souligne une offre de travail inadéquate, en particulier dans les secteurs du textile (32%) et de la santé (34%). Selon la même enquête, plus le niveau d'études d'un nouvel employé est élevé, plus il lui faut de temps pour devenir opérationnel (Tableau 2). La qualité de l'enseignement est également considérée comme facteur contribuant à l'inadéquation de l'offre des compétences sur le marché du travail. Le système éducatif tunisien est considéré relativement faible comparativement aux pays de l'OCDE et aux PRI comparables¹⁹. La politique du libre accès à l'éducation pour tous a été promue au détriment de la qualité de l'enseignement.

¹⁶ M. Stampini et A. Verdier-Chouchane (2011), La dynamique du marché du travail en Tunisie : la question du chômage des jeunes, *Revue d'économie financière du Moyen-Orient*, Vol. 7, No 2.

¹⁷ Institut Tunisien de la Compétitivité et de l'Économie Quantitative (ITCEQ), DEFI Université de Marseille (2011), Modélisation sectorielle des industries manufacturières en Tunisie, un projet de la Banque africaine de développement.

¹⁸ Institut Tunisien de la Compétitivité et de l'Économie Quantitative (ITCEQ), (2010) "Rapport annuel sur la compétitivité 2010".

¹⁹ OCDE (2009), Programme d'évaluation des étudiants internationaux (PISA). Le PISA est basée sur une étude sur la connaissance et les capacités chez les enfants de 15 ans, réalisée dans les pays de l'OCDE et dans quelques PRI (65 pays in 2009).

Tableau 2 – Nombre de semaines requises pour rendre un nouvel employé opérationnel

	2005	2010
Directeur exécutif	18	23
Ingénieur	19	23
Technicien supérieur	17	20
Travailleur qualifié	13	16

Source : ITCEQ.

La rigidité des réglementations du marché du travail limite la rotation et accroît la précarité de l'emploi. Le marché du travail tunisien est considéré comme relativement restrictif et inefficace au regard des normes internationales. En « Doing Business 2010 »²⁰, la Tunisie est classée 108ème sur 183 pays en ce qui concerne l'indicateur « employer des travailleurs », et 106ème sur 142 pays dans le GCR²¹ s'agissant d'« efficacité du marché du travail ». Depuis les révisions du code du travail de 1994 et 1996, les règles de recrutement ont été assouplies par l'introduction d'un régime plus flexible, prévoyant des contrats à durée déterminée et à mi-temps. Néanmoins, la législation sur le licenciement est rigide et fortement contrôlée. Malgré l'existence d'une disposition sur le licenciement pour raisons économiques et techniques, son application est restée limitée en raison du coût de transaction élevé pour les entreprises, due à l'incertitude des procédures administratives et juridiques. En 2007, seuls 5,4 % des travailleurs licenciés l'ont été pour raisons économiques ou techniques. Le montant de l'indemnité de licenciement est similaire à d'autres pays, mais bien plus élevés aux pays comparables ou même à certains pays de l'OCDE lorsque le licenciement est considéré comme abusif. L'incertitude ex-ante du montant de l'indemnité est donc également une contrainte pour les entreprises. La rigidité des dispositions relatives à la rupture des contrats réduit la rotation de la main-d'œuvre. Alors qu'une forte mobilité de la main d'œuvre est généralement associée à une transition structurelle de l'économie vers des activités plus productives, le nombre de licenciements n'a représenté que 0,3 % du nombre total d'emplois entre 2002 et 2008, contre 10 % dans les pays de l'OCDE²². Ceci implique que les chercheurs d'emplois font face à une longue durée pour trouver un premier emploi ou entre deux emplois :

²⁰ Il n'y a pas de classement concernant l'indicateur « Embauche des travailleurs » dans la dernière Revue Doing Business.

²¹ Les plus mauvaises notes concernent les indicateurs suivants : « les femmes dans la population active » (132ème), « Souplesse dans la définition des salaires » (119ème), « Indicateur de la rigidité de l'emploi » (104ème)

²² Banque mondiale (2010), Tunisie – Prêt pour la mise en œuvre de la politique de développement de l'emploi.

pour la moitié d'entre eux, la recherche a duré entre 10 et 24 mois. De plus, la rigidité de la règle de licenciement accroît paradoxalement l'insécurité de l'emploi. L'emploi dans le secteur informel représente 54 % de l'emploi et plus de 40 % des diplômés ont comme premier emploi un contrat à durée déterminée. Les secteurs qui sont les plus tributaires de la situation du marché international et de la demande saisonnière adaptent leur offre en recourant à un système de postes non permanents. Dans le secteur textile, seuls 45 % des emplois sont permanents, et seulement 35 % dans l'hôtellerie (en 2010)²³. Une plus grande souplesse et une réglementation plus transparente de licenciement pourrait accroître la création d'emplois formels et permanents, comme les entreprises intégreront moins de coûts associés aux risques de licenciement dans leurs politiques de recrutement. Il y a un arbitrage à faire entre une réglementation restrictive de licenciements et la création d'emplois. Le gouvernement pourrait par ailleurs mitiger les effets d'une réglementation plus flexible de licenciement à travers des indemnités chômage ciblés.

2.3 Recommandations en matière de politiques

Recommandations de politiques à court et moyen termes :

- **Réorienter l'affectation de ressources publiques vers les régions de l'intérieur et créer des emplois :** Une augmentation des investissements et des services publics, notamment de base, dans les régions les moins desservies contribuera à combler l'écart de bien-être social. Le gouvernement intérimaire d'après la révolution a révisé l'allocation des investissements publics en faveur des régions pauvres, transféré des ressources additionnelles aux collectivités locales dans les régions démunies, et adopté une politique de fourniture de paquet de services sociaux de base aux régions moins desservies (Circulaire N° 14 du 23 mai 2011). Ces réformes devraient être poursuivies et consolidées par l'adoption d'une approche stratégique plus large. Plus particulièrement, un accroissement des ressources allouées aux collectivités locales pourrait améliorer la prestation des services publics, puis qu'elles sont mieux informées des besoins de la population et lui sont plus redevables. De plus, les investissements et services publics dans les régions de l'intérieur généreront plus d'emplois dans les zones dont les taux de chômages sont les plus élevés.

²³ Données obtenues du ministère de l'Enseignement professionnel et de l'Emploi.

- **Rendre les institutions de prestation des services publics redevables aux bénéficiaires :** A court terme, le développement et l'extension de la réforme initiée sous le gouvernement intérimaire sur la participation des citoyens à l'évaluation de la prestation des services publics (tel que l'établissement du système de fiches d'évaluation) orientera les administrations à rendre compte aux bénéficiaires et les aidera à répondre aux besoins des populations. Les moyens opérationnels des collectivités locales devraient également être augmentés rapidement, car ce sont elles qui sont directement confrontées aux besoins et demandes immédiats des populations et qui, en outre, devraient être les plus aptes à apporter des réponses adéquates.

Recommandations sur la politique structurelle et à long terme :

- **Promouvoir une croissance inclusive soutenable :** Bien que la croissance soutenue et la stabilité macroéconomique aient permis de réduire la pauvreté absolue, ces facteurs n'ont pas suffi à réduire la pauvreté relative. Au stade actuel de son développement, la Tunisie est appelée à revoir son schéma de distribution de la croissance et promouvoir une croissance pro-pauvres. Les politiques publiques, notamment celles relatives aux investissements et aux services sociaux, devraient permettre d'atténuer l'impact des disparités régionales engendrées par la concentration des activités économiques dans les zones côtières et créer davantage d'opportunités dans les régions pauvres. Certaines des politiques qui ont été mises en œuvre sous l'ancien régime (telles que les mesures d'incitation à l'investissement dans les régions moins desservies) restent pertinentes mais elles devraient être davantage axées sur le secteur privé. Elles devraient également faire partie d'une approche stratégique claire, combinée à une politique de développement des infrastructures et de création du réseau d'entreprises privées susceptible d'accroître les relations d'affaires entre les régions.
- **Instaurer une gestion axée sur les résultats, transparente et décentralisée, au sein de l'administration :** La décentralisation de l'administration et la déconcentration budgétaire rendront les collectivités locales plus autonomes et amélioreront l'efficacité de la prestation des services publics, une fois qu'elles auront été démocratiquement élues et qu'elles seront donc directement redevables aux besoins de populations locales. Parallèlement, un système transparent de gestion axée sur les résultats, visant clairement à favoriser les pauvres et les régions peu desservies devrait être mis en place.
- **Améliorer le système éducatif et l'orienter davantage aux besoins du marché :** Plus de 40 % des diplômés en sciences sociales, en économie, en gestion et en droit sont au chômage,

alors que seuls 24 % des ingénieurs diplômés sont sans emploi. Les cursus universitaires et de formation professionnelle devraient être ajustés de manière à ce que les compétences produites soient adaptées aux besoins du marché du travail du secteur privé. Une approche plus proactive pourrait être adoptée par les universités et les écoles de formation pour établir des partenariats avec le secteur privé, permettant aux étudiants et aux enseignants d'être en contact direct avec le secteur privé. A long terme, les efforts devraient être orientés à améliorer la qualité du système éducatif, depuis l'éducation primaire.

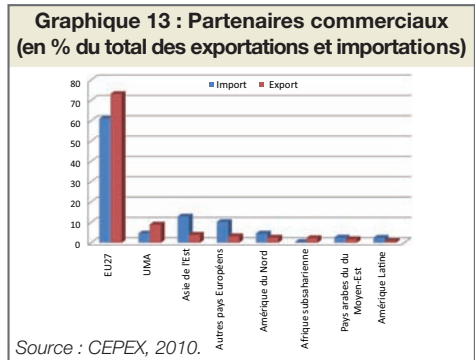
- **Accroître l'efficacité du marché du travail** : Le gouvernement tunisien avait mis en place différents mécanismes de soutien à l'emploi estimés à 0,7 % du PIB, mais qui n'ont jamais fait l'objet d'évaluation. Une évaluation objective et la rationalisation de ces mécanismes déjà en place, en vue d'améliorer la politique de l'emploi, permettront d'accroître leur efficacité. Parallèlement, des procédures et un système d'indemnisation transparents et objectifs pour les licenciements pour raisons économiques et techniques devraient être mis en place, une question qui affecte la compétitivité des entreprises et l'éligibilité aux indemnité-chômage. En outre, la clarification du statut des agences de recrutement privées par l'extension de leur mandat en tant qu'agence intermédiaire²⁴ et l'augmentation de leur nombre pourraient permettre d'améliorer l'efficacité du marché du travail et réduire l'insécurité de l'emploi pour les travailleurs employés par ces agences.
- **Réduire l'inégalité des sexes sur le marché du travail** : Bien que la Tunisie ait réussi à promouvoir l'équité dans l'éducation, l'impact de cet acquis est neutralisé par une discrimination sociale tacite à l'égard des femmes sur le marché du travail. A l'instar de nombreux pays développés, la Tunisie, qui compte un grand nombre de femmes instruites et talentueuses, pourrait encourager une discrimination positive visant à promouvoir la participation des femmes à la vie professionnelle. La politique de l'emploi pourrait également mettre l'accent sur l'encouragement de l'emploi des femmes.

²⁴ Depuis 2000, les agences de recrutement privées sont de plus en plus populaires mais leur nombre reste limité (seules trois sur le marché), et leur statut les contraint à n'organiser que des recrutements à des postes temporaires à travers leur propre recrutement. Officiellement, la seule agence d'offre d'emplois intermédiaires agréée est publique (ANETI).

3. Défis structurels : progresser dans la chaîne des valeurs

3.1 Une transformation du secteur manufacturier réussie, à mi-chemin sur la voie d'une économie tirée par l'innovation

Les exportations tunisiennes sont fortement tributaires du marché européen qui en a absorbé 73 % en 2010 (Graphique 13). Le tarif moyen appliqué aux marchandises en provenance des nations les plus favorisées était de 22 % en 2010 et ce, malgré les récentes baisses tarifaires. Les autorités multiplient les efforts en vue de promouvoir des échanges avec les pays arabes et africains. L'Accord d'Agadir – qui crée une zone de libre échange entre la Tunisie,



l'Egypte, la Jordanie et le Maroc – est entré en vigueur en 2007 mais les importantes barrières non tarifaires qui subsistent toujours entre ces pays rendent difficile l'application de l'accord. La Tunisie a également signé un accord de libre échange avec 18 membres de la Ligue arabe (GAFTA) et huit accords bilatéraux, notamment avec la Turquie. Le pays poursuit également des négociations commerciales avec certaines entités régionales africaines clés, telles que l'UEMOA (qui représente 40 % des exportations tunisiennes vers l'Afrique subsaharienne) et la CEMAC. Il existe un potentiel considérable de développement d'échanges commerciaux avec l'Afrique subsaharienne. Durant 2009-2010, alors que les exportations vers les pays européens étaient frappées de plein fouet par la crise économique, les exportations tunisiennes vers les pays d'Afrique subsaharienne ont progressé de 27,5 %. Ces accords ont néanmoins peu d'impact comparé à l'importance du marché de l'UE pour les exportations tunisiennes. Alors que la Tunisie n'a pas réussi à diversifier ses partenaires commerciaux, sa part sur le marché européen régresse depuis le début des années 2000. Au cours des années 2002-2008, le secteur tunisien du textile et de l'habillement dans le monde a baissé (-2,9 % en ce qui concerne l'habillement) de même que son avantage comparatif (-4,3 % s'agissant de l'habillement) et ce, du fait de l'arrivée à échéance de l'accord multifibres. Il y a lieu de noter que la Chine est devenue le premier exportateur

mondial de textile et que ce dernier est pour la Tunisie moins menaçant que le Maroc et la Roumanie, qui exportent des produits similaires à ceux de la Tunisie (Tableau 3).

Tableau 3 – Similitudes entre les exportations et la part de marché de la Tunisie dans le textile, l'habillement et le cuir (2008)

	Degré de similitude	Part du marché (%)
Tunisie	-	3,4
Maroc	80	2,8
Romanie	63	3,7
Bulgarie	50	1,5
Chine	54	40,9

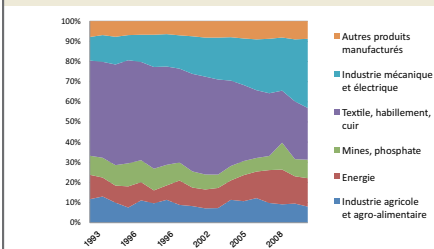
Source : ITCEQ, Comext data.

Tableau 4 – Avantage comparatif de l'industrie tunisienne

2002-2008	Demande mondiale		Exportations tunisiennes		Avantage comparatif Croissance		Croissance en termes de part de marché
	Croissance	Part	Croissance	Part	2008	Croissance	
Bonneterie	10,1%	1,3%	9,9%	10,3%	8,2	20,62	0,0%
Habillement	8,1%	1,3%	4,9%	21,3%	15,6	28,22	-2,9%
Composants automobiles	11,9%	2,3%	17,0%	1,6%	0,7	33,96	4,3%
Composants électriques	14,0%	0,9%	19,3%	1,3%	0,1	40,32	4,4%
Equipements électriques	12,5%	3,5%	18,9%	11,8%	3,4	39,14	5,7%
Composants télécommunications	12,8%	3,0%	47,3%	0,9%	0,3	35,88	28,9%
Electronique pour grand public	12,6%	1,2%	400,2%	0,2%	0,2	30,17	363,0%
Composants électroniques	8,9%	3,2%	34,5%	0,5%	0,1	20,53	22,8%
Composants informatiques	6,0%	4,4%	67,9%	0,5%	0,1	21,28	57,7%
Total biens	14,5%	100,0%	16,1%	100%	-	-	1,4%

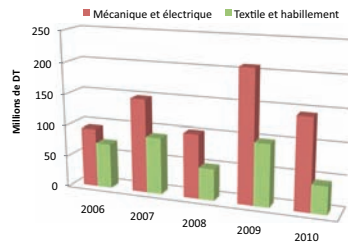
Source: ITCEQ, 2011.

Graphique 14 : Composition des exportation tunisiennes



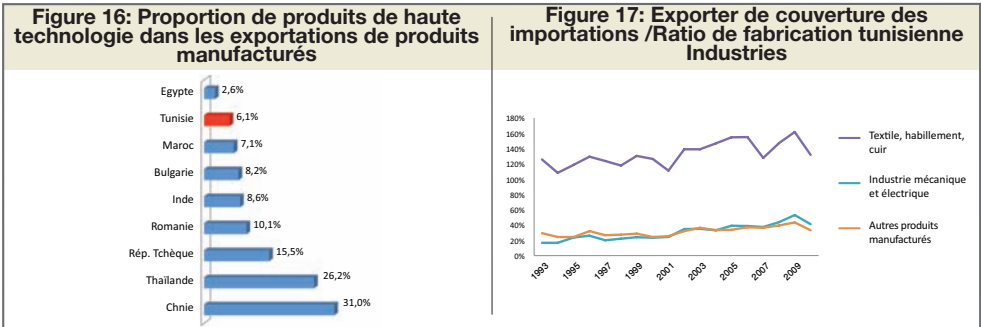
Source: Données de l'INS, 2011.

Graphique 15 : Investissement directs étrangers dans les industries manufacturières tunisienne



Source: SIPA, 2011.

Pour faire face à la concurrence mondiale dans le secteur du textile, la Tunisie est en voie de se spécialiser dans des produits de plus haute technologie depuis l'arrivée à échéance de l'accord multifibres. Les exportations de produits manufacturiers représentent environ 80 % de l'ensemble des exportations de biens. La part des produits relatifs au textile a baissé, passant de 47 % des exportations de biens en 1993 à 26 % en 2010, tandis que celle des produits de l'industrie mécanique et électrique (IME) a progressé de 12 % à 34 % durant la même période. Il y a lieu de noter que la part des autres biens est restée relativement stable (Graphique 14). L'IME est également le secteur qui absorbe la plus grande part des investissements directs étrangers dans la manufacture (25 % de l'ensemble des IDE en faveur des industries tunisiennes en 2010). En outre, son montant est relativement en hausse en dépit de la crise économique qui a frappé la majorité des secteurs (Graphique 15). Fait surprenant, le secteur textile, qui est un des grands secteurs exportateurs manufacturiers, n'absorbe que 8 % des IDE dans les industries, et il est de surcroît en stagnation. L'industrie manufacturière tunisienne qui a enregistré la plus forte progression de sa part de marché et de son avantage comparatif²⁵ est également l'IME. L'avantage comparatif des produits électriques a progressé de 3-4 % et leur part du marché de 4-6 % entre 2002 et 2008. Les exportations liées aux technologies de l'information (TIC) restent faibles, ne représentant qu'environ 2 % des exportations tunisiennes, mais elles sont en nette progression, la part du marché des produits électroniques destinés au grand public ayant enregistré une hausse de 330 %, et celle des matériels informatiques, de 57 % (Tableau 4). A l'inverse, le secteur du textile est entrain de perdre son avantage comparatif et sa part du marché, car la forte substituabilité qui existe avec d'autres pays rend défavorable la position tunisienne sur le marché européen des industries textiles.



Source : Données 2009 de ITCEQ.

Source: Données de l'INS.

²⁵ Ici, l'avantage comparatif correspond au ratio du poids du produit exporté par la Tunisie par rapport au poids du produit exporté dans le monde. Si ce ratio est supérieur à 1, le pays est considéré comme étant doté d'un avantage comparatif concernant ce produit. $RCA = (X_{ij}/X_j)/(X_{iw}/X_w)$ (X_{ij} = Export du produit i par le pays j ; X_j = Total exportations du pays j ; X_{iw} = Exportation du produit i dans le monde ; X_w = Total exportation dans le monde).

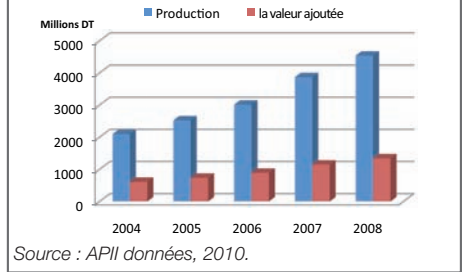
Malgré la réorientation réussie de la structure industrielle vers des produits de plus haute technologie (du textile à l'IME), elle ne s'est pas accompagnée d'une spécialisation dans des productions à forte valeur ajoutée. *it has not actually been accompanied by a specialization in high value added production.* Les exportations de produits de haute technologie ne représentaient en 2009 que 6,1 % des exportations tunisiennes de produits manufacturés, une performance inférieure à celle du Maroc ou de la Bulgarie, les pays asiatiques étant quant à eux bien loin devant (Graphique 16). En fait, les exportations de l'industrie mécanique et électrique tunisienne sont fortement tributaires de l'importation des composants IME, ce qui maintient cette industrie dans un rôle d'assemblage de pièces. Ainsi, tandis que le ratio de couverture export/import²⁶ est élevé en ce qui concerne le secteur du textile (la Tunisie exporte plus qu'elle importe), le taux de couverture de l'IME n'était que de 41 % en 2010 (Graphique 17), même si la tendance est à la hausse (17 % en 1993), confirmant ainsi que l'IME tunisienne est en progression dans la chaîne des valeurs. Cependant, malgré le dynamisme remarquable de l'industrie électrique et électronique, la part de la valeur ajoutée dans la production s'est stabilisée à 29 % entre 2004 et 2008 (Graphique 18). La tendance est visiblement la même en ce qui concerne l'industrie textile. Sa valeur ajoutée est restée stable à 32 % durant la même période, avec la même spécialisation intensive en main d'œuvre – habillement et bonneterie. Ces productions sont intensives en main d'œuvre et moins intensives en capital et technologie que les industries de production de matériels, tels que les tissus et les fils. Ainsi, l'industrie textile tunisienne est elle-aussi fortement dépendante de ses importations de matériels, tels que le tissu (Tableau 5). Elle est spécialisée dans la « coupe, assemblage et finition » (assemblage), qui est encore le premier niveau de la chaîne des valeurs dans le cycle du produit (Encadré 2). De même, l'industrie tunisienne des composants de véhicules, dont les exportations ont fortement progressé ces dernières années (de 20 % entre 2006-2008) est largement dominée par la production de câbles (44 % des exportations de composants automobile en 2008)²⁷. Les exportations de composants automobile plus sophistiqués, tels que les composants électroniques et électriques sont limitées (28 % et 22 %, respectivement) et en stagnation. Il est à noter que les pays de destination des exportations sont souvent les mêmes que ceux de provenance des intrants. S'agissant des composants automobile, les principaux pays de destination des exportations sont la France (42 % en 2008), l'Allemagne (26 %) et l'Italie (14 %), mais ils représentent également la majorité des importations des composants automobile de la Tunisie, dans les mêmes proportions que les exportations tunisiennes vers ces pays (France 33 %, Allemagne 28 %, Italie 15 %). Ces échanges commerciaux avec les mêmes

²⁶ Ratio export/import. Il détermine le taux de couverture des importations par les exportations.

²⁷ Données obtenues de l'Agence de promotion des investissements et des innovations (APII), 2010.

partenaires témoignent de l'ampleur de la sous-traitance dans l'industrie tunisienne. Quelques exemples de succès de l'industrie mexicaine Maquiladora²⁸ confrontée à des défis similaires, montrent que le rôle croissant joué par les entreprises locales dans les industries d'assemblage pourrait entraîner la capture d'une plus grande valeur ajoutée dans la chaîne de production. D'autre part, l'expérience de l'Asie de l'Est a révélé que les pays disposant d'un vaste marché intérieur peuvent diversifier leurs industries et progresser dans la chaîne des valeurs de certaines industries telles que la production d'automobiles (Chine, Corée, Taiwan, Thaïlande), alors que leurs voisins tendent à valoriser des industries plus spécialisées (Singapour, Malaisie, Philippines, Indonésie). De même, l'expérience des pays ASEAN a également montré que la capture des valeurs ajoutées est plus difficile dans les industries mécaniques et électroniques, à cause d'une relative stable division de travail, les entreprises/pays leaders s'assurant de maintenir la hiérarchie de pouvoir dans la chaîne de production.

Graphique 18 : Production et valeur ajoutée de l'industrie électrique et électronique



L'économie tunisienne est considérée avoir des capacités limitées d'innovation, un faible cadre institutionnel pour la recherche et développement (R&D) et un niveau bas de dépense R&D par le secteur privé (Graphique 19)²⁹. Sous l'ancien régime, le gouvernement était tiraillé entre des objectifs

Tableau 5 – Industrie tunisienne du textile

	Export (Mill. de DT)	Import (Mill. de DT)	Ratio de couverture
Fil	69	288	24%
Tissu	126	2098,2	6%
Bonnerie	1168,4	174,8	668%
Habillement	3396,9	588,5	577%

Source : APII, données de 2008.

²⁸ Maquiladora est une industrie mexicaine d'assemblage établie à la frontière avec les Etats-Unis, et qui jouit d'une liberté d'échange de biens et de capitaux. Elle reste pour l'essentiel une industrie d'assemblage dont les intrants proviennent des Etats-Unis et qui est très peu intégrée à l'économie mexicaine.

²⁹ La plus faible note de la Tunisie sur l'index de compétitivité mondiale 2011 se rapporte à l'indicateur « facteur d'innovation et de sophistication » (3,9 sur 7), et plus particulièrement à l'innovation (3.6) et à l'état de préparation technique (3.8). S'agissant d'innovation, la performance du pays est particulièrement faible concernant la capacité d'innovation (3.4), les dépenses des sociétés en R&D (3.4) et la collaboration entre les universités et les industries dans le domaine de la R&D (3.7).

contradictoires, de développer une économie de savoir, et ce, dans un système de censure et de contrôle rigoureux, alors que la liberté d'information et d'idée est essentielle pour la recherche et l'innovation. Les pays d'Europe de l'Est ont réussi à attirer des investissements et à développer leurs industries non seulement du fait de leur proximité géographique avec l'Europe de l'Ouest, mais aussi grâce au dynamisme de leurs activités de R&D. Une enquête réalisée en 2009 auprès des entreprises basées en Tunisie³⁰ a révélé qu'en dépit des efforts déployés par les autorités pour promouvoir la R&D, la proportion d'entreprises avec des activités R&D est restée stable depuis 2006 (environ 38 %), et il s'agit essentiellement de grandes entreprises. La faiblesse des capacités de recherche et d'innovation est illustrée par le nombre limité de brevets internationaux accordés à la Tunisie (Graphique 20). Une enquête sur le climat des investissements (ECI) réalisé récemment par la Banque mondiale sur la région du MENA³¹ a trouvé que les entreprises qui innovent sont généralement les grandes entreprises, détentrices de certification internationale, qui offrent aux travailleurs une formation formelle, utilisent le courrier électronique ou un site web, et qui sont exposées à la concurrence locale et internationale. Dans le cadre de l'enquête sur la Tunisie, un tiers des entreprises qui ont été interrogées déclarent avoir initié certaines actions pouvant être considérées comme des innovations, mais il s'agit pour la plupart de grandes entreprises (44 % d'entre elles) ou de sociétés en partie exportatrices (41 %). La même enquête révèle que seules 16 % des entreprises

Encadré 2. Progresser dans la chaîne des valeurs et sortir du cycle de produit

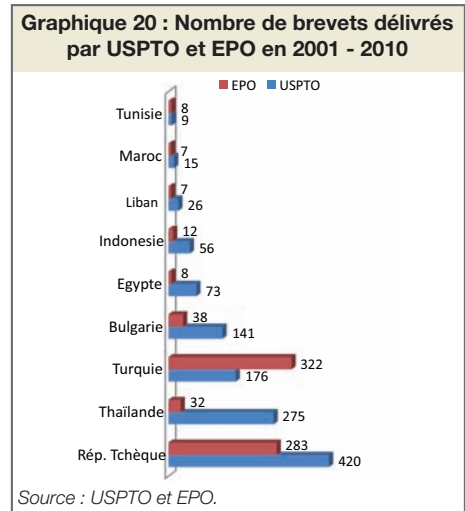
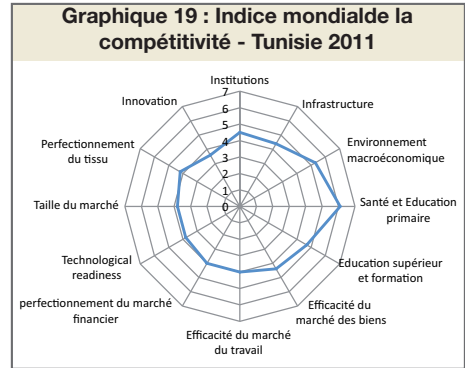
Dans les pays d'Asie de l'Est, la modernisation industrielle s'est opérée par l'intégration verticale des procédés de production de différents pays. Les pays à faible revenu modernisent leurs industries en passant des productions intensives en main d'œuvre, comme par exemple l'assemblage, à la production de biens d'équipement, puis à des produits de haute technologie – généralement des composants d'entrée et des équipements. En fait, la toute première étape amont n'est pas comprise dans le cycle de produit. Elle comprend la conception, la marque, la commercialisation et la distribution, qui s'arrogent la plus grosse part de valeur ajoutée dans la chaîne de production. Ces activités sont menées par de grandes entreprises, des revendeurs internationaux et des propriétaires de marques dans des pays qui ont perdu leur avantage comparatif pour les étapes de production, au fur et à mesure qu'ils se sont enrichis et que les salaires se sont élevés.

³⁰ Institut tunisien de la compétitivité et de l'économie quantitative (ITCEQ), (2010), Rapport annuel sur la compétitivité 2010.

³¹ La Tunisie n'a pas été comprise dans cette ECI.

affirment s'être engagées dans des processus de certification. De même, 57 % des entreprises manufacturières qui ont formé leurs travailleurs indiquent avoir innové leurs procédés de production (2009), contre 32 % pour les entreprises ne l'ayant pas fait. Les entreprises qui offrent des formations sont généralement de grandes entreprises et impliquées dans des activités d'exportation. Cinquante-trois pour cent (53 %) des entreprises soumises à l'enquête possèdent un site web mais il s'agit ici encore de grandes entreprises car 93 % des PME n'en possèdent pas.

Il y a une grande opportunité à créer un environnement des affaires favorables à l'innovation, à travers une plus grande liberté de l'entrepreneuriat. De nos jours, les entreprises compétitives sont intégrées aux chaînes de production et aux réseaux de distribution mondiaux. Le potentiel de rattrapage en capital et en contenu technologique de la production dépend de la dynamique de la division du travail au sein de la chaîne de production, ainsi que le démontre l'expérience de l'Asie de l'Est. Les effets d'entraînement technologiques ne se limitent pas à la proximité géographique, mais ils sont également liés à la proximité des niveaux technologiques entre les pays ou à la proximité sociale, telle que les réseaux d'entreprises sous forme de filiales, de partenariat, ou de sous-traitance. Il ressort d'une enquête réalisée auprès d'entreprises internationales (Enquête sur les indicateurs mondiaux 2009) que la majorité des activités d'investissement international est liée à l'expansion géographique (66 %), au partenariat et aux co-entreprises (joint venture) avec des sociétés étrangères (60 %), les fusions et acquisitions transfrontalières (45 %) et les délocalisations (39 %). Cependant, la Tunisie ne dispose pas de mécanismes institutionnels et juridiques spécifiques pour la promotion de tels investissements, exceptés pour la délocalisation. En outre, il est généralement reconnu que les sociétés entrepreneuriales ont des capacités d'absorption technologique plus grandes, et la co-entreprise est considérée comme une structure organisationnelle favorable à promouvoir l'innovation. De même,



la mobilité des capitaux et du travail devient également un facteur clé pour attirer l'innovation. La concurrence mondiale à l'innovation rend les compétences, le savoir-faire et la technologie aussi mobiles que les capitaux. Ainsi, attirer l'expertise et le savoir-faire devient un facteur de compétitivité. La position privilégiée qu'occupent les pays d'Europe de l'Est en matière d'investissement technologique tient en partie à la forte mobilité de la main-d'œuvre avec l'Europe de l'Ouest, tandis que de nombreux pays d'Asie de l'Est ont mis en place des incitations spécifiques et sélectives pour les IDE qui promeuvent le transfert du savoir-faire. En Tunisie, bien que les autorités s'emploient à encourager les activités de R&D - en dépensant 1,25 % du PIB (2009), en opérant 30 centres de recherche, 139 laboratoires et 638 unités de recherche, en employant 16 000 chercheurs, et en augmentant le nombre de centres technologiques (9 "technopôles") mis à la disposition des entreprises - leurs impacts effectifs sur la promotion de l'innovation sont restés limités. Les expériences internationales ont montré que si le soutien des gouvernements peut faciliter la promotion des activités de R&D, l'innovation industrielle peut se produire lorsqu'elle est pilotée par le secteur privé.

3.2 Libérer le secteur privé national de la dichotomie de l'économie

Alors que le régime offshore a attiré les IDE et a développé une industrie manufacturière **compétitive**, il ne s'est pas accompagné d'effets d'entraînement sur l'économie locale. Depuis l'introduction du premier régime offshore en 1972 (Loi 72-38), la Tunisie a multiplié les mesures d'incitation en faveur des investisseurs et des entreprises étrangers pour développer son industrie. Le régime offshore prévoit de généreux avantages qui ont attiré les investisseurs, à savoir : l'exonération de taxes sur les importations de matières premières et d'équipements, la liberté de rapatriement des bénéfices et une exonération fiscale de dix ans. La politique d'industrialisation axée sur les exportations a permis de développer l'industrie textile du pays, soutenue par l'accord multifibres et les avantages accordés par l'UE sur le marché européen. L'industrie du textile est donc largement dominée par le secteur offshore (entreprises essentiellement exportatrices), qui représente 84 % des entreprises de textile et d'habillement, soit 63 % des entreprises manufacturières sous régime offshore (Tableau 6). De même, 63 % des entreprises dans le secteur électrique et électronique sont sous ce régime, contre 47 % en moyenne pour l'ensemble du secteur manufacturier. Néanmoins, les liens sont très limités entre les secteurs offshore et onshore. La participation des étrangers dans le capital des entreprises manufacturières est essentiellement limitée au secteur offshore: 85 % des entreprises avec la participation de capitaux étrangers sont offshore, et 61 % d'entre elles sont à capitaux 100 % étrangers. Ceci se confirme plus particulièrement dans le secteur électrique et électronique (88 % sont des sociétés offshore), qui néanmoins montre

une part relativement élevée de capitaux étrangers même dans le secteur onshore (23 %), comparé à l'industrie du textile, qui ne compte que 9 % de entreprises avec une participation étrangère dans le secteur onshore, niveau similaire à la moyenne des entreprises manufacturières onshore (Tableau 6). Le secteur électrique et électronique onshore peut dès lors être considéré comme le secteur manufacturier le plus intégré au marché mondial. La rareté des partenariats étrangers dans le secteur onshore, et plus généralement dans les industries manufacturières tunisiennes, s'explique par le faible niveau d'intégration de l'industrie onshore à l'économie mondiale. La dichotomie qui existe entre les secteurs offshore et onshore limite les effets d'entraînement technologiques du secteur exportateur compétitif sur le reste de l'économie.

Tableau 6 – Participation étrangère dans les entreprises tunisiennes

	TE*	Proportion d'entreprises avec des participations étrangères parmi les TE	NTE**	Proportion d'entreprises avec des participations étrangères parmi les NTE	Total	Proportion d'entreprises avec une participation étrangère
Textile et habillement	1752	53,3%	343	9,3%	2095	46,1%
Electricité et électronique	219	87,7%	128	23,4%	347	64,0%
Total industries manufacturières	2740	60,3%	3016	9,6%	5756	33,7%

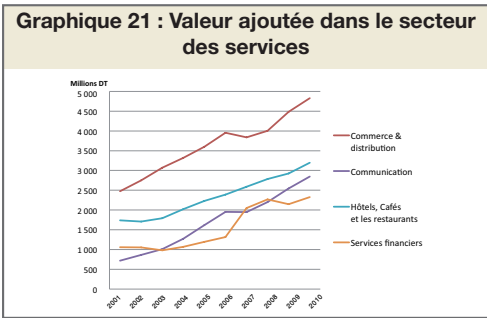
*TE : Entreprises totalement exportatrices

**NTE : Entreprises non totalement exportatrices

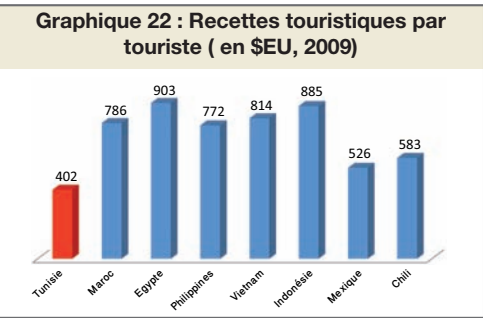
Source : Donnée de l'API, novembre 2009.

Au-delà des mesures fiscales, l'ouverture de l'économie onshore devrait permettre de développer le secteur privé national. Les secteurs manufacturiers exposés à la concurrence mondiale ont une meilleure productivité du travail (73 % de l'UE) que ceux qui le sont moins (33 % de l'UE). Afin de lever les obstacles au développement du secteur onshore, le gouvernement tunisien s'emploie progressivement à harmoniser les deux régimes : la loi de finances de 2007 a ramené l'impôt sur les entreprises onshore de 35 % à 30 %, tandis qu'un impôt sur l'entreprise de 10 % sera appliqué aux entreprises offshore à compter de 2012. Depuis 2009, une mesure temporaire autorise les entreprises offshore à vendre sur le marché intérieur jusqu'à 50 % de leurs produits d'exportation (contre 0 %, tel que prévu par l'Article 16 du Code des incitations aux investissements 1993 (Loi 93-120). Toutefois, les problèmes de gouvernance et le protectionnisme dans le secteur onshore ont limité l'application de cette mesure. Ainsi, l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur onshore par une meilleure gouvernance et un assouplissement de certaines mesures protectionnistes non justifiées contribuera à améliorer l'efficacité du marché et stimuler le développement du secteur privé local.

De même, le secteur des services en Tunisie est doté d'un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, mais ses exportations sont largement dominées par le secteur touristique peu performant. Le secteur des services tunisien représente 45,5 % du PIB et absorbe 49 % des emplois (2010). Il comprend le transport et les communications (30,2 % du secteur des services en termes de valeur ajoutée), la distribution (18 %), le tourisme (12 %), les services financiers (9,7 %), et les autres activités (30,1 %). La croissance du secteur des services en Tunisie est en-deçà de la moyenne des pays à revenu intermédiaire. Entre 2005 et 2009, elle a été de 6 % par an, contre 6,8 % dans les PRI et 10,6 % en Asie de l'Est (pays en développement) (Graphique 21). Durant cette période, la croissance annuelle de la valeur nominale des exportations tunisiennes était de 9 %, contre 13 % dans les PRI et 14 % en Asie de l'Est. En dépit de son potentiel, tel qu'illustré par la forte croissance enregistrée dans certains secteurs tels que les TIC, les exportations de services de la Tunisie restent largement dominées par les secteurs du tourisme et du transport qui ont représenté 75 % des exportations de services en 2010. Le secteur touristique, cependant, est affecté par la détérioration de sa performance et par sa spécialisation en tant que destination « low-cost ». Depuis 2008, le Maroc accueille plus de touristes que la Tunisie. Cet écart continue de s'amplifier en dépit de la récession et de la crise européennes qui ont profondément affecté et continueront à affecter ces marchés. La Tunisie est en fait la destination où les touristes dépensent le moins parmi les PRI comparables (Graphique 22). Avec une population instruite, la Tunisie a des potentiels pour développer un service touristique de plus haut de gamme en mieux orientant ses investissements et sa politique. Plus spécifiquement, mettre l'accent sur des services personnalisés, tels que le tourisme individuel et d'affaires, et explorer certaines niches pourrait accroître la valeur ajoutée. Le pays possède, par exemple, un réel avantage comparatif en matière de tourisme médical et de bien-être. Sur le continent africain, la Tunisie occupe le deuxième rang après l'Afrique du Sud, en matière de tourisme médical et elle est la deuxième destination mondiale de thalassothérapie après la France. Une diversification des marchés, tels que le marché national et les marchés régionaux, pourrait également atténuer la dépendance à l'égard du marché européen.



Source : Autorités tunisiennes.



Source : Calculées à partir des données de l'OMT.

Le développement du secteur des services tunisien est entravé par la lourdeur réglementaire et par la politique axée sur le marché intérieur. Le protectionnisme confine le secteur dans un espace national relativement étroit comparé à ses potentiels de développement. La Tunisie est en négociation avec l'UE sur une libéralisation du commerce des services. Il ressort d'une analyse préliminaire des données de l'INS³² sur les produits et activités de services que les services susceptibles d'avoir les plus importants effets d'entraînement sont le transport aérien de passagers, les services professionnels (ingénierie, conseil, comptabilité, audit, services fiscaux et juridiques), les services financiers, de TIC, de manutention et de stockage, les services touristiques et médicaux. Une étude de la Banque mondiale sur l'intégration mondiale³³ a également relevé que certains de ces secteurs sont dotés d'un avantage comparatif important, comme par exemple les télécommunications, le transport aérien, les services financiers et les services professionnels (ingénierie, comptabilité, audit et services juridiques). Certains de ces services sont en partie exportés mais la plupart sont axés sur le marché intérieur, et leur exportation et importation sont soumises aux fortes réglementations et restrictions, ce qui entrave l'implication des étrangers dans ces secteurs. Une autre étude de la Banque mondiale³⁴ a analysé le niveau de restriction des secteurs des services tunisiens, sur la base des indices du degré de restriction tirés d'études réalisées par l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits. L'étude a conclu que parmi les secteurs étudiés (services postaux, télécommunications, transport aérien de passagers, professions comptables, juridiques et techniques, et banques), tous les secteurs excepté celui de l'ingénierie ont des faibles niveaux d'ouverture. Ceci peut s'expliquer essentiellement par les barrières à l'entrée qui visent à favoriser les nationaux (dans les secteurs professionnels et bancaires) et par les réglementations commerciales visant à protéger un ou un nombre limité des opérateurs (tels que les services postaux, les télécommunications et le transport aérien de passagers). Des barrières à l'entrée similaires contre les étrangers régulent le secteur de distribution. En outre, la restriction relative au contrôle du change en place rend la politique de libéralisation des services financiers inapplicable. En plus de faible performance en export, ces restrictions avaient créé une économie de rente dans le secteur des services, qui pénalise la compétitivité du pays à travers des coûts plus élevés pour l'économie. Une plus grande libéralisation du secteur des services pourrait accroître la productivité des prestataires de services et réduire les coûts aux utilisateurs. Elle stimulera également le développement du secteur privé par son

³² Gilles Nancy, Rapport préparé dans le cadre d'une étude conjointe BAD/Banque mondiale/UE, 2010.

³³ Banque mondiale (2009), L'intégration mondiale de la Tunisie – Une nouvelle génération de réformes pour doper la croissance et l'emploi.

³⁴ P. Dee, N. Diop (2010), The Economy-wide Effects of Further Trade Reforms in Tunisia's Services Sectors, Rapport de recherche, Banque mondiale

exposition au marché mondial, et par ce biais, créera plus d'emplois, le secteur des services étant généralement considéré avoir une élasticité élevée de création d'emplois, notamment pour les travailleurs qualifiés.

3.3 Recommandations en matière de politiques

Recommandations de politiques à court terme :

- **Promouvoir l'intégration régionale en vue de diversifier les partenaires commerciaux :**

La rapide croissance des exportations des industries manufacturières dans les pays en développement enregistrée ces dernières années a été essentiellement tirée par la croissance du commerce Sud-Sud³⁵. Parmi les régions en développement, la structure d'exportation de l'Asie de l'Est est la plus complexe, ce qui a contribué à l'essor des technologies de pointe dans le commerce Sud-Sud. Depuis la révolution tunisienne, les entraves politiques à l'intégration régionale ne constituent plus de réels obstacles. Il existe une vaste opportunité de développement d'un commerce régional, notamment entre les pays du Maghreb qui sont les partenaires naturels de la Tunisie. Comme démontré par l'importance de la demande des pays voisins à visiter la Tunisie³⁶, le potentiel d'expansion des exportations tunisiennes sur ces marchés est également élevé. L'harmonisation des normes entrepreneuriales et commerciales, la levée des barrières non tarifaires et la libéralisation des capitaux et de certains flux de travailleurs entre ces pays pourraient permettre d'exploiter ce potentiel. En outre, l'initiation et la conclusion de négociations commerciales avec des entités régionales africaines, l'élaboration de lois et réglementations plus claires et favorables en matière de relations commerciales, et la mise en place d'un mécanisme d'accès aux informations sur les marchés, faciliteront le développement du commerce entre la Tunisie et ces pays.

- **La liberté d'information et d'idées** est essentielle pour promouvoir la R&D et l'innovation.

Il ne sera pas aisé, y compris pour le secteur privé, de changer une culture et un comportement modelés des décennies durant. Le rôle du gouvernement consistera par conséquent à diffuser proactivement les informations et données publiques de sorte que la R&D en tire parti. Le passage

³⁵ ONUDI (2009), Rapport sur le développement industriel.

³⁶ On a observé ces dernières années une contribution significative et croissante des visiteurs algériens et libyens à l'économie tunisienne, ce qui a compensé la baisse des recettes touristiques tirées des pays européens. Bien que moins nombreux, ils dépensent plus sur place et s'intègrent mieux à l'économie locale tunisienne.

d'une culture d'administration centralisée à un service axé sur l'utilisateur (secteur privé) pourrait être facilité par l'adoption d'une approche stratégique de communication des informations et des données au secteur privé.

Recommandations de politiques structurelles et à long terme :

- **Promouvoir une culture de l'entrepreneuriat :** L'OCDE a identifié les mesures suivantes comme étant favorables à l'innovation³⁷ : faciliter les entreprises nouvelles et jeunes (qui ont souvent des comportements innovants) ; réduire les barrières à l'entrée et à la sortie (telles que pour les start-up) ; concevoir une politique flexible d'allocation des facteurs ; développer un système fiscal attractif ; et soutenir les PME existantes. Une plus grande flexibilité institutionnelle pour encourager une culture entrepreneuriale à travers ces mesures pourrait créer un environnement favorable à l'innovation. En outre, l'adoption de mesures d'incitation et des cadres spécifiques pour les sociétés entrepreneuriales, les co-entreprises, et de large éventail de possibilités flexibles de partenariats transfrontaliers rendra la Tunisie plus attrayante pour les entrepreneurs et les IDE axés sur l'innovation.
- **Privilégier les incitations pour les activités liées à l'innovation :** Dans les PRI en rapide croissance d'Asie de l'Est, les incitations fiscales deviennent de plus en plus sélectives. En Thaïlande, les incitations fiscales sont accordées pour le développement des CTI (compétence, technologie et innovation), tandis qu'en Malaisie, elles le sont pour le rehaussement du niveau (upgrading) des industries existantes. Singapour a mis en place un cadre institutionnel visant à faciliter la création de co-entreprises et l'octroi de brevets (tel que dans le domaine pharmaceutique), qui a attiré des chercheurs internationaux. Le système d'incitation fiscale tunisien était axé sur les exportations et l'emploi, mais l'accent qui a été placé sur le potentiel de création d'emplois tend à favoriser les industries intensives en main-d'œuvre. Il est en effet reconnu qu'en raison du taux élevé de chômage, la création d'emplois restera l'objectif central à court terme. Néanmoins, à moyen terme, une approche différenciée des régimes d'incitation pourrait être introduite, afin d'attirer des IDE axés sur les innovations et les technologies. Cette approche devrait distinguer les industries intensives en main-d'œuvre d'une part, et celles axées sur les innovations et d'étape supérieur d'autre part.

³⁷ OCDE (2010), Rapport ministériel sur la Stratégie d'innovation de l'OCDE.

- **Promouvoir des activités de R&D pilotées par le secteur privé :** L'accroissement du nombre d'activités et de mécanismes de soutien à la recherche et à l'innovation, et leur gestion par une pléthore d'administrations sans la coordination, ont provoqué un chevauchement des mandats et des mesures. Les dépenses en R&D sont ventilées sous une multitude de thèmes et de structures, et il n'existe pas d'articulation claire, ni entre les dépenses et l'objectif stratégique, ni entre le coût et la performance³⁸. Ainsi, l'alignement de la politique de R&D sur l'objectif de l'innovation industrielle, l'établissement d'une coordination entre les ministères et les structures, la rationalisation des mécanismes de soutien à la recherche et à l'innovation, l'évaluation de la performance par rapport aux coûts et la promotion d'une gestion axée sur les résultats devraient accroître l'efficacité des dépenses et du soutien des pouvoirs publics. La complexité des procédures administratives a également entravé la collaboration entre le secteur public et le secteur privé en matière de R&D. La simplification des procédures et la promotion d'activités de recherche axées sur le secteur privé encourageront la mise en œuvre d'activités de R&D plus adaptées aux besoins de l'économie.
- **Exposer l'économie onshore à la concurrence mondiale :** Un environnement compétitif et ouvert favorable à l'entrepreneuriat est de nature à stimuler l'innovation et l'attractivité de la R&D en haute technologie. Les investissements R&D aux Etats-Unis sont plus intensifs en haute technologie (69 %) qu'en Europe (35 %) où la moitié des investissements R&D sont allouées aux technologies moyennes. Si l'environnement du secteur offshore tunisien jouit d'un environnement relativement ouvert et compétitif, le secteur privé national est quant à lui peu exposé à la concurrence mondiale et bénéficie peu des externalités de la compétitivité du secteur offshore. Une plus grande mobilité entre les deux secteurs, par l'assouplissement des règles sur l'acquisition et la détention de capitaux par les étrangers, sur la mobilité de main d'œuvre, ainsi sur le contrôle du compte de capital pourrait faciliter l'intégration de l'économie tunisienne onshore aux réseaux d'entreprises internationales.
- **Libéraliser les secteurs de services ciblés :** La libéralisation progressive des secteurs de services dotés d'avantages comparatifs au niveau international et d'effets d'entraînement technologiques potentiels, pourrait stimuler l'exportation et la compétitivité des services, et attirer des investissements et des technologies. Comme montré par l'expérience du secteur des TIC, il existe une forte synergie entre acceptation des IDE dans le secteur (Mode 3) et les

³⁸ La revue des politiques de développement : vers une croissance tirée par l'innovation, Banque mondiale, 2010.

exportations des services sans déplacement (Mode 1). Le développement de ces exportations de services pourrait générer des effets importants sur la croissance et l'emploi. De même, la libéralisation du secteur du transport et de la logistique, à travers notamment la conclusion de négociations « open-sky » avec l'UE et une participation accrue des opérateurs étrangers aux services logistiques dans les ports (Radès) et aéroports internationaux, pourraient favoriser le développement de ces services et accroître l'attrait et la compétitivité des sites tunisiens en réduisant les coûts de transaction. De plus, l'ouverture du secteur de la distribution aux investissements étrangers permettra, d'une part, de réduire les prix aux consommateurs, ce qui aura un impact social important et, d'autre part, de stimuler l'économie intérieure et d'accroître les opportunités au secteur privé local, en l'exposant plus directement au marché mondial.

- **Promouvoir un tourisme à plus forte valeur ajoutée :** A court terme, la Tunisie a besoin de rassurer les touristes potentiels que le pays a renoué avec la stabilité politique. La conclusion de l'accord « open-sky » avec l'UE pourrait également stimuler le marché touristique en Tunisie. Les efforts à moyen terme pourraient être axés sur l'amélioration de la qualité des services touristiques par une personnalisation des services et l'exploration de niches telles que le tourisme médical et de bien-être ou le tourisme d'affaires. De nombreux clients des pays développés sont en quête d'un tourisme personnalisé plutôt qu'un tourisme de masse, alors que la Tunisie est restée spécialisée à un tourisme de masse. De plus, le tourisme individuel a généralement plus de retombées directes sur l'économie locale que le tourisme de masse qui offre habituellement des paquets complets de séjour. En outre, malgré l'augmentation récente du nombre de visiteurs en provenance du Maghreb et aussi de tunisiens se déplaçant à l'intérieur de leur pays, le tourisme tunisien reste essentiellement tourné vers le marché européen. Comme démontré par l'importance des recettes touristiques des visiteurs Maghrébins ces dernières années et, en 2011, des « réfugiés » aisés libyens, la diversification des marchés pourrait atténuer le risque de dépendance au marché européen.

Conclusion

Après l'élection d'octobre 2011, il existe une attente élevée de la part de population à voir ses conditions de vie changer. Le gouvernement a la difficile tâche non seulement de gérer la transition – tel que le processus démocratique avec la préparation de la nouvelle Constitution et la transition gouvernementale – mais aussi de répondre aux immenses attentes de la population, dans un contexte économique rendu difficile par la crise européenne et l'impact des tensions politiques et sociales. Il sera important de répondre aux attentes de ceux qui se sont battus pour la révolution et qui s'impatientent de voir leurs conditions s'améliorer au plus vite. Il ressort de l'analyse présentée dans le présent document que certaines des questions évoquées nécessiteront des solutions urgentes à court terme, tandis que d'autres nécessiteront une approche à plus long terme ou un changement structurel.

De nombreux problèmes de gouvernance devront être résolus rapidement, puisque cela permettra de donner à la population le signe de changement, de rétablissement de la confiance publique, et permettra au nouveau gouvernement de promouvoir une nouvelle culture, notamment dans l'administration et dans le milieu des affaires. Parallèlement, la démocratisation accroîtra l'obligation de révision de comptes du gouvernement et de l'administration. Ceci pourrait impliquer une reconsidération du rôle de l'Etat dans l'économie et l'établissement de règles claires et transparentes pour le milieu des affaires, ainsi qu'une responsabilisation accrue du système judiciaire et des autres contre-pouvoirs. S'agissant des questions sociales, il est essentiel et urgent de faire face au ressentiment social, en fournissant des services sociaux avec une plus grande redevabilité et un meilleur ciblage, et en étendant le rôle des collectivités locales. A long terme, une stratégie de croissance inclusive pourrait être adoptée, prévoyant des investissements et services publics conçus pour compenser les effets de la concentration économique dans certaines régions, combinée avec une politique de décentralisation. Pour faire face à la hausse du chômage, tandis que la création de l'emploi à travers les investissements publics sera nécessaire à court terme, l'accroissement de l'efficacité du marché du travail et un système éducatif mieux orienté permettront de réduire le chômage, notamment chez les jeunes. Néanmoins, le chômage des jeunes est essentiellement imputable au manque d'adéquation entre l'offre de travail et la structure économique, qui ne peut être résolu sans traiter la question structurelle de la progression

sur la chaîne des valeurs et briser le cycle d'économie duale par une meilleure intégration du secteur onshore à l'économie mondiale.

La révolution et le processus de démocratisation offrent à la Tunisie une opportunité unique de se défaire des goulots d'étranglement qui ont entravé son développement. Aujourd'hui plus que jamais, la société civile, qui a été à l'origine de ce changement politique, aura la responsabilité de prendre part au programme de développement du pays. Le secteur privé, qui a souvent souffert des problèmes de gouvernance du secteur public, jouera également un rôle clé dans l'amélioration de la compétitivité et de la croissance du pays. Tandis que les collectivités locales servaient de canaux du pouvoir centralisé sous l'ancien régime, elles devront désormais servir les populations locales et influencer la politique des pouvoirs publics en leurs faveurs. Le terme « révolution » implique, par définition, un bouleversement des rôles, avec l'attribution de nouvelles tâches et de nouveaux objectifs pour chaque partie prenante. Tirer les leçons du passé et entreprendre une évaluation objective des politiques du passé sont également crucial pour avancer, tant pour le pays que pour la communauté internationale de développement. La transition reste encore fragile, et le rôle de la communauté internationale, et particulièrement de la Banque africaine de développement, sera d'aider à rendre la transition tunisienne un succès, en la soutenant dans la recherche et la construction d'une nouvelle voie de développement, tant pour le pays que pour les autres pays arabes et en développement.

Références

Banque africaine de développement, La révolution en Tunisie : Défis et perspectives économiques, 2011.

S. Bibi, Pauvreté et inégalité en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie, Banque africaine de développement, 2011.

O. Cattaneo, G. Gereffi, C. Staritz, Global value chains in a postcrisis world – A development perspective, Banque mondiale, 2010.

P. Dee, N. Diop, The Economy-wide Effects of Further Trade Reforms in Tunisia's Services Sectors, Rapport de recherche, Banque mondiale, 2010.

N. Diop, Knowledge and innovation for growth and job creation in Tunisia, Banque mondiale, 2010.

J.Y. Duclos and A. Verdier-Chouchane, Croissance, pauvreté et inégalités dans quelques pays africains à revenu intermédiaire, Banque africaine de développement, 2011.

G. Gereffi, Export-Oriented Growth and Industrial Upgrading:Lessons from the Mexican Apparel Case - A case study of Global Value Chain analysis, 2005.

Institut tunisien de la compétitivité et de l'économie quantitative ITCEQ, Rapport annuel sur la compétitivité 2010, 2010.

Institut tunisien de la compétitivité et de l'économie quantitative ITCEQ, DEFI Université de Marseille Modélisation sectorielle des industries manufacturières en Tunisie, un projet de la Banque africaine de développement, 2011.

Heritage Foundation et Wall Street Journal, Indice de la liberté économique 2011, 2011.

D. Kaufmann, A. Kraay, et M. Mastruzzi, Les indicateurs mondiaux de gouvernance, 2010.

D. Kaufmann, Governance and the Arab World transition : reflections, empirics and implications for the international community, Brookings institute, 2011.

H. Krifa-Schneider, F. Gsouma, H. Hammadou, Ouverture internationale, croissance et inégalités régionales : le cas de la Tunisie, 2009.

OCDE, Rapport ministériel sur la Stratégie d'innovation de l'OCDE - Innovation en vue de consolider la croissance et de relever les défis mondiaux et sociaux – Principales conclusions, 2010.

OCDE, Programme d'évaluation des étudiants internationaux (PISA), 2009.

R.R. Rocha, Z. Arvai, S. Farazi, Financial access and stability - A Road Map for the Middle East and North Africa, Banque mondiale, 2011.

K. Schwab, Rapport sur la compétitivité mondiale 2011-2012, Forum économique mondial, 2011.

M. Stampini and A. Verdier-Chouchane « Labor Market Dynamics in Tunisia: the Issue of Youth Unemployment », Revue économique et financière du Moyen-Orient, Vol. 7, N° 2, 2011.

ONUDI Rapport sur le développement industriel – Accéder aux marchés et y progresser : Nouveaux défis pour les pays du milliard inférieur et les pays à revenu intermédiaire, 2009.

Banque mondiale Des privilèges à la concurrence – Renforcer la croissance par le développement du secteur privé dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, 2009.

Banque mondiale La revue des politiques de développement : vers une croissance tirée par l'innovation, 2010.

Banque mondiale L'intégration mondiale de la Tunisie : une nouvelle génération de réformes pour doper la croissance et l'emploi, 2009.

Banque mondiale Tunisie – Prêt à l'appui de la politique de développement de l'emploi, 2010.



www.afdb.org